



crus.ch

Rektorenkonferenz der Schweizer Universitäten
Conférence des Recteurs des Universités Suisses
Conferenza dei Rettori delle Università Svizzere
Rectors' Conference of the Swiss Universities

Conférence des Recteurs des Universités Suisses CRUS Rapport annuel 2013

Conférence des Recteurs des Universités Suisses CRUS
Secrétariat général
Sennweg 2, case postale 607
3000 Berne 9
Tel.: +41 (0)31 306 60 36
www.crus.ch

Berne, juillet 2014

Avant-propos

Pour la CRUS, l'année 2013 a été dominée à la fois par la continuité et par le renouveau.

Pendant l'année sous revue, conformément à sa mission centrale, la CRUS a défendu les intérêts communs des hautes écoles universitaires et a représenté celles-ci auprès du monde politique et de la société. Mais la CRUS a également assumé une importante fonction de coordination entre ces institutions et, en favorisant les échanges et la collaboration, a assuré que le paysage universitaire suisse reste en mesure de maintenir un haut niveau qualitatif et de se perfectionner. Les programmes, les mandats et les prestations de services déployés sous la responsabilité de la CRUS ont apporté ici une contribution majeure.

Au-delà de la poursuite des travaux au service des universités, l'année sous revue a été consacrée aux premiers préparatifs visant l'instauration de la future Conférence des recteurs des hautes écoles suisses prévue par la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Les hautes écoles universitaires devraient ainsi former dès 2015, avec les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques, une organisation unique placée sous la houlette de swissuniversities. Dans le cadre de l'association swissuniversities créée fin 2012 déjà, la CRUS, ensemble avec la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées et la Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques, a géré les affaires communes des trois conférences des recteurs et s'est engagée en faveur de l'approfondissement et du perfectionnement de la collaboration entre les trois types de hautes écoles.

Le rapport annuel 2013 de la CRUS pourrait livrer des indices utiles en vue de la délicate étape menant à une conférence des recteurs commune en montrant clairement toute la diversité des tâches et des champs d'activité qu'il faudra ainsi continuer d'assumer dans de nouvelles conditions. Je souhaite adresser ici mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui, pendant l'année sous revue, ont joint leurs efforts à ceux de la CRUS pour faire fructifier les échanges et la collaboration à tous les niveaux. Je souhaite plein succès à la CRUS et à ses deux conférences associées ainsi qu'à tous les partenaires pour la suite de leurs travaux.



Le président de la CRUS
Professeur Antonio Loprieno, recteur

Avant-propos	2
1. La CRUS	4
2. Organes de la CRUS	5
2.1. Plénum	5
2.2. Bureau	6
2.3. Délégation Enseignement	6
2.4. Délégation Recherche	8
2.5. Délégation Qualité	9
2.6. Commission pour la planification et la coordination de la CRUS (CPC-CRUS)	10
2.7. Commission d'admission et d'équivalences (CAE).....	11
2.8. Commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses).....	11
2.9. Conférence pour la médecine universitaire (CMU).....	12
3. Programmes, mandats et tâches	13
3.1. Programme CUS P-1 «Programmes doctoraux» (2013-2016).....	13
3.2. Programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» (2013-2016).....	14
3.3. Programme CUS P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» (2013-2016)	15
3.4. Programme CUS P-4 «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités / Etudes Genre» (2013-2016)	16
3.5. Programme Sciex-NMS ^{ch}	17
3.6. Service de gestion des bourses pour les études à l'étranger	18
3.7. Cotutelles de thèse	20
3.8. Swiss ENIC-NARIC.....	20
3.9. Procédure d'inscription et de test pour les études de médecine	21
3.10. Information et documentation	22
3.11. Fondation suisse	23
4. Administration et financement	24
4.1. Administration	24
4.2. Financement	25
Annexes	27
A1 Composition et organisation	28
A2 Délégués de la CRUS.....	35
A3 Représentations dans des organes externes	36
A4 Participation à des auditions.....	38
A5 Publications de la CRUS.....	39
A6 Abréviations	41

Hyperliens vérifiés en juin 2014

1. La CRUS

La Conférence des Recteurs des Universités (CRUS) suisses vise à encourager les actions communes des universités suisses et à défendre leurs intérêts face aux autorités politiques, aux milieux économiques, aux institutions sociales et culturelles ainsi que face au public. A cet effet, elle traite toutes les affaires qui requièrent une entente mutuelle ou une prise de position commune dans le domaine des hautes écoles. Elle s'engage en faveur de la coordination et de la coopération dans l'enseignement, la recherche et les prestations de services, veille à l'information réciproque, à l'harmonisation des procédures et des définitions académiques ainsi qu'à une répartition appropriée des tâches entre les universités et avec les hautes écoles spécialisées.

La CRUS garantit l'information à la disposition des étudiants intéressés, des écoles, des services publics, des représentations diplomatiques et des autres milieux en Suisse et à l'étranger sur les cursus d'études, les conditions d'admission, les équivalences et les diplômes.

Elle assume des tâches élargies, en particulier vis-à-vis de la Conférence universitaire suisse (CUS), dont la planification pluriannuelle stratégique pour le domaine des hautes écoles universitaires et la coordination de l'enseignement universitaire. Elle assure en outre une série de services et de mandats de la Confédération et dirige des projets et des programmes encouragés par la CUS.

Sont membres de la CRUS les recteurs et rectrices ou présidents et présidentes des dix universités cantonales et des deux écoles polytechniques fédérales (EPF). La CRUS est dirigée par un Bureau et travaille avec des délégations de ses membres, avec des commissions et avec des experts. Les affaires de la CRUS ainsi que les mandats et projets pilotés par la CRUS sont gérés par son secrétariat général.

La CRUS en 2013:

- Prof. Dr Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (président de la CRUS)
- Prof. Dr Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne / Prof. Dr Philippe Gillet, président ad interim de l'EPFL à partir du 1^{er} août
- Prof. Dr Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Thomas Bieger, recteur de l'Université de Saint-Gall
- Prof. Dr Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr Andreas Fischer, recteur de l'Université de Zurich / Prof. Dr Otfried Jarren, recteur ad interim de l'Université de Zurich à partir de novembre
- Prof. Dr Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Prof. Dr Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Prof. Dr Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

2. Organes de la CRUS

2.1. Plénum

Le Plénum, l'organe suprême de la CRUS, se compose des rectrices et recteurs ainsi que des présidents des dix universités cantonales et des deux EPF. Au cours de l'année sous revue, il s'est réuni à six reprises sous la présidence du professeur Antonio Loprieno, recteur.¹

Thèmes et projets

Au cours de l'année sous revue, le Plénum de la CRUS a consacré des efforts intensifs à la **préparation de la mise en œuvre de la future loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)**. Il s'agissait de préparer la réunion des trois conférences actuelles – la CRUS, la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées (KFH) et la Conférence des recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) – en l'organe commun prévu par la loi fédérale, à savoir la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses. De concert avec ses deux conférences associées et sous la coordination de swissuniversities,² la CRUS a contribué à l'élaboration du règlement d'organisation de la future conférence. Par ailleurs, elle a accompagné les travaux préparatifs relatifs aux directives d'accréditation selon la LEHE placés sous la houlette de l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité (OAQ).

L'**encouragement de la relève académique** a constitué un autre objet essentiel des travaux de la CRUS pendant la période sous revue. Le Plénum s'est notamment exprimé sur le modèle de titularisation (tenure track), dans lequel il discerne un instrument central de l'encouragement de la relève. Il a en outre soumis au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) un rapport sur ses réflexions liées au postulat de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) sur la promotion de la relève scientifique en Suisse.³

En 2013, le Plénum a aussi entretenu les **échanges sur des questions et des priorités de politique scientifique** avec une série d'invités. Ainsi, le 16 janvier, il a reçu le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, chef du nouveau Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche. Il a poursuivi le dialogue avec le Fonds national suisse (FNS) et, le 16 mai, avec le professeur Martin Vetterli, président du Conseil de la recherche, et le Dr Daniel Höchli, directeur du secrétariat du FNS, il a sondé les possibilités d'optimisation des instruments d'encouragement actuels, ceci notamment en vue d'améliorer la promotion de la relève. Enfin, le Plénum a reçu le 13 septembre Walter Steinlin, président de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ainsi que le professeur Lutz Nolte, vice-président de la CTI. Le cœur de cet échange a résidé dans l'encouragement de la recherche énergétique et dans la mise en œuvre de l'ordonnance entièrement révisée sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation.

La CRUS s'est en outre penchée sur une série d'autres affaires au cours de l'année sous revue:

Dans le domaine de la **recherche**, le Plénum a adopté les principes concernant l'expérimentation animale⁴ en janvier 2013 et, en avril 2013, a soumis au SEFRI un rapport sur l'organisation des animaleries en Suisse.⁵ Lors de sa *séance de réflexion*, il a également abordé le rôle des universités en relation avec la relève dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques. Dans le domaine de la **planification**, le Plénum a commenté les réflexions de sa Commission pour la planification et la recherche (CPC-CRUS) sur les domaines particulièrement onéreux prévus par la

¹ La newsletter de la CRUS informe a posteriori des thèmes traités et des décisions prises en séance plénière: <http://www.crus.ch/news/newsletter.html>

² Fondée déjà le 21 novembre 2012, l'association des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques de Suisse se consacre à la préparation de la fusion, d'ici 2014, des trois conférences des recteurs actuelles, la CRUS, la KFH et la COHEP, en la conférence des recteurs des hautes écoles suisses.

³ Politique de promotion de la relève. Position adoptée par le bureau de la CRUS le 12 avril 2013 (non publié).

⁴ Principes de la CRUS concernant l'expérimentation animale du 17 janvier 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28543>, disponible en allemand, français et anglais.

⁵ Organization of Laboratory Rodent Facilities in Switzerland: Analysis and recommendations. Report prepared for the State Secretariat for Education, Research and Innovation, Dr. Marcel Gyger, Center of PhenoGenomics EPF Lausanne in collaboration with the CRUS Working Group, 3 may 2013 (rapport et version abrégée, tous deux non publiés).

LEHE ainsi que sur ses travaux de planification stratégique 2017-2020. Dans le domaine de l'**enseignement**, le Plénum a adopté une convention avec l'armée devant permettre le passage direct du paiement d'un grade militaire à l'année d'étude suivante. De plus, dans le cadre de leur *séance de réflexion*, les membres de la CRUS ont examiné les opportunités et les risques des Massive Open Online Courses (MOOC).

Séances

16/17 janvier, 14/15 mars, 16/17 mai, 4/5 juillet (*séance de réflexion*), 12/13 septembre, 7/8 novembre

2.2. Bureau

Le Bureau de la CRUS, composé en 2013 du professeur Antonio Loprieno, recteur, président de la CRUS, ainsi que des deux vice-présidents de la CRUS, les professeurs Ralph Eichler, président, et Dominique Arlettaz, recteur, prépare les séances du Plénum. Il traite en outre les affaires urgentes ou celles qui ne nécessitent pas l'intervention du Plénum. Le Bureau s'est réuni à six reprises au cours de l'année sous revue.

Thèmes et projets

Les thèmes et projets traités par le Bureau sont énumérés au titre 2.1. Plénum.

Lors de sa séance du 13 décembre 2013, le Bureau de la CRUS a reçu Aldo Dalla Piazza, le président de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS) et, à cette occasion, a discuté d'un rapport sur le passage du gymnase à la haute école élaboré par un groupe de travail sur mandat de la CDIP.

Séances

14 février, 12 avril, 12 juin, 15 août, 10 octobre, 13 décembre

2.3. Délégation Enseignement

Depuis 2013, la CRUS assume la coordination et le monitoring de l'enseignement au sein des universités suisses dans le cadre d'une tâche déléguée par la CUS.⁶ Ces activités mettent l'accent sur le développement et le perfectionnement des aspects liés aux contenus de la réforme des études. Les instruments correspondants sont constitués du rapport de monitoring bisannuel, des congrès et des ateliers de travail pour l'échange des bonnes pratiques ainsi que de la préparation en commun des thèmes pertinents.

La Délégation Enseignement de la CRUS, dirigée conjointement au cours de l'année sous revue par les recteurs et professeurs Andreas Fischer et Guido Vergauwen, est responsable des travaux. Ceux-ci sont réalisés par la Coordination Enseignement au sein du secrétariat général de la CRUS.

Thèmes et projets

En 2013, les activités du domaine de l'enseignement de la CRUS ont été axées principalement sur la concrétisation des priorités 2012–15/16.

En 2012, pour la **mise en œuvre du cadre de qualification national nqf.ch–HS**, un projet pilote a été lancé pour le développement de descripteurs spécifiques en biologie, histoire et informatique. Après la discussion des résultats par le réseau Enseignement puis une procédure de consultation entre les universités et les disciplines impliquées, le projet a été achevé en 2013 par la publication d'un rapport correspondant.⁷

⁶ Il s'agit ici de la poursuite des tâches effectuées auparavant dans le cadre d'un volet du projet de coopération «Bologne: coordination et instruments».

⁷ Mise en œuvre du nqf.ch-HS dans les universités suisses – projet pilote pour le développement de descripteurs spécifiques en biologie, histoire et informatique; résumé, Coordination Enseignement de la CRUS (Ed.),

La Délégation Enseignement a en outre abordé la mise en œuvre conséquente de l'organisation des études universitaires en deux cursus. Elle a présenté à la CRUS, lors de sa *séance de réflexion*, ses travaux préparatoires sur la **consolidation du niveau bachelor** puis, sur l'invitation de la CRUS, a élaboré un projet de prise de position qu'elle a soumis au Réseau Enseignement pour discussion.⁸ Elle a ensuite mené une enquête sur la possibilité d'une **collecte de données sur le déroulement des études** et constaté l'absence d'un tel besoin à l'heure actuelle.

Enfin, la Délégation Enseignement, en liaison avec la **flexibilisation des programmes d'étude**, a élaboré des principes sur les **études à temps partiel** qui ont été adoptés par la CRUS en juillet.⁹

Les travaux du domaine de l'enseignement ont été marqués par une série d'autres projets:

Dès 2012, sur mandat de la Délégation Enseignement, la Coordination Enseignement a réalisé un sondage auprès des responsables des programmes et des étudiants des universités suisses sur la **pratique d'admission lors du passage bachelor-master** dans la même branche d'études. Le rapport contenant les recommandations de la CRUS a été achevé en 2013 et adopté par la CRUS en mai 2013.¹⁰ D'autre part, la révision, entamée en 2012, des contenus et de la forme de la **banque de données de référence uni-programme.ch**, avec des informations sur l'offre d'études des universités suisses, a été poursuivie puis achevée à l'automne 2013. L'une des nouveautés centrales portait sur le développement d'une interface vers le site web swissuniversity.ch exploité par les universités (nouveau: studyinginswitzerland.ch).

Séances

20 février, 19 juin, 2 octobre

Organes rattachés

Le **Réseau Enseignement** est placé sous la direction des délégués Enseignement de la CRUS. Parmi leurs membres figurent les vice-rectrices et vice-recteurs Enseignement, des professionnels correspondants de toutes les universités, des représentants des étudiants ainsi que des conférences partenaires et des organisations partenaires. Lors de sa séance annuelle, le Réseau a discuté du projet susmentionné sur la consolidation du bachelor.

Le **GT Coordination Enseignement**, qui réunit plusieurs spécialistes des universités suisses ainsi que des représentants des étudiants, s'est rencontré à l'occasion d'une retraite annuelle à Castasegna sous la direction de la Coordination Enseignement de la CRUS. Durant l'année sous revue, le groupe de travail s'est consacré à la phase d'entrée dans les études.¹¹

Le **pool national des experts de Bologne** est composé d'un représentant par université de même que de la KFH et de la COHEP et de deux représentants des étudiants. En 2013, les experts suisses de Bologne ont participé en mars à une rencontre de travail des experts germanophones de Bologne, rencontre organisée par un service d'échange autrichien à Dornbirn et, en avril, à un séminaire de l'UE pour les experts de Bologne à Madrid. En outre, les experts de Bologne ont pris part pour la première fois à l'organisation d'un atelier de travail.

Le **Réseau Qualité** est dirigé par le professeur Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne et membre de la Délégation Qualité de la CRUS. Il se compose de représentants de toutes les universités, de l'OAQ ainsi que de la CRUS. Les deux séances tenues en 2013 étaient axées sur les directives d'accréditation selon la LEHE.

<http://www.crus.ch/dms.php?id=28994>. Un aperçu du projet peut être consulté sur: <http://www.crus.ch/information-programmes/cadre-de-qualifications-nqfch-hs/projet-pilote.html?L=1>.

⁸ Cette prise de position doit être achevée au cours du premier semestre 2014 et sera intégrée dans le monitoring de Bologne 2012-14.

⁹ Flexibilisation – Principes pour les études à temps partiel, adoptés par la CRUS le 5 juillet 2013, Coordination Enseignement de la CRUS (Ed.), <http://www.crus.ch/dms.php?id=28919>.

¹⁰ Pratique d'admission lors du passage bachelor-master dans la même branche d'études, Enquête 2012 auprès des universités suisses, Coordination Enseignement de la CRUS (Ed.), mai 2013 (résumé en allemand et en français, rapport uniquement en français), <http://www.crus.ch/dms.php?id=28818>.

¹¹ Voir la page thématique du site web de la CRUS: <http://www.crus.ch/information-programmes/bologne-enseignement/themes/phase-dentree-dans-les-etudes.html?L=1>.

Manifestations

- Conférence nationale sur la «mobilité verticale» le 22 août à l'Université de Bâle, organisée par la CRUS en collaboration avec l'Université de Bâle.¹²
- Workshop «Internationalisation dans l'enseignement et l'apprentissage» le 24 octobre à l'Université de Fribourg, organisé par les experts suisses de Bologne en collaboration avec la Coordination Enseignement de la CRUS et le GT Coordination Enseignement.¹³
- Retraite du GT Coordination Enseignement du 7 au 11 juillet à la Villa Garbald de Castasegna sur la phase d'entrée dans les études. Invités: Heike Bull, Université de Zurich; professeure Bernadette Charlier, Université de Fribourg.

2.4. Délégation Recherche

La Délégation Recherche traite de questions de politique de la recherche dans le contexte des besoins et des objectifs des universités. Y siègent une sélection de recteurs et de présidents des hautes écoles universitaires ainsi qu'un représentant du FNS, du CSST (aujourd'hui CSSI) et de la KFH. Au cours de l'année sous revue, la Délégation Recherche s'est réunie lors de cinq séances présidées par le professeur Piero Martinoli, président.

Thèmes et projets

En 2013, la Délégation Recherche de la CRUS a accompagné les travaux liés au **Message relatif au plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée»** de la Confédération. Elle a d'une part préparé l'intervention de son président à l'audition de la CSEC du Conseil des Etats du 31 janvier. D'autre part, elle a pris position sur les directives prévues du FNS pour la conception de l'encouragement de la relève dans le cadre du message sur l'énergie et, le 14 mars, elle a reçu le professeur Michal Borkovec, vice-président du comité spécialisé Carrières du FNS, ainsi que le Dr Marcel Kullin, directeur de la division Carrières.

La Délégation Recherche a en outre élaboré et déposé des **prises de position** relatives à la consultation sur la modification de la loi sur le génie génétique et de l'ordonnance sur la coexistence ainsi que sur la révision totale de l'ordonnance sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation.¹⁴

D'autre part, le 16 mai, la Délégation Recherche a entendu Thomas Bachofner, secrétaire général de la KFH, sur le 3^e cycle dans les hautes écoles spécialisées et a transmis les résultats de ses délibérations au Plénum. Ensuite, sur mandat du Plénum, elle a soumis à la CRUS une proposition de prise de position sur la **collaboration entre universités et hautes écoles spécialisées et pédagogiques au niveau du doctorat**.

La Délégation Recherche a préparé et suivi l'**échange du Plénum de la CRUS avec le Fonds national suisse** sur la politique salariale et la politique de la relève et, dans ce cadre, a lancé un sondage auprès des universités sur les dispositions réglementaires pour le personnel scientifique pouvant fournir la base d'une prise de position de la CRUS dans le domaine de la politique salariale pour les jeunes enseignants / chercheurs. En outre, la Délégation Recherche a accompagné les travaux du FNS et de la CRUS visant à tirer au clair les bases légales de l'échange de données dans les cas de comportement scientifique incorrect.

¹² Un court-métrage proposant des récits des étudiants a été réalisé pour la Conférence nationale puis publié sur le site web de la CRUS: <http://www.crus.ch/information-programmes/bologne-enseignement/manifestations/sessions-nationales-sur-bologne-de-la-crus/nationale-tagung-der-crus-conference-nationale-de-la-crus-2013.html?L=1>.

¹³ <http://www.crus.ch/information-programmes/bologne-enseignement/manifestations/workshops.html?L=1>

¹⁴ Prise de position de la Délégation Recherche de la CRUS sur la révision totale de l'ordonnance sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation O-LERI à l'attention du SEFRI, 29 juillet 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28877b>.

Prise de position de la Délégation Recherche de la CRUS sur la modification de la loi sur le génie génétique et l'ordonnance de coexistence à l'attention de l'OFEV et de l'Office fédéral de l'agriculture, 16 mai 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29364>.

Enfin, en 2013, la Délégation Recherche a assumé la responsabilité de l'accompagnement du **programme CUS P-1 «Programmes doctoraux»** ainsi que des travaux finaux liés au projet précédent B-01 «ProDoc: Soutien à la collaboration en matière de formation doctorale».

Séances

17 janvier, 14 mars, 16 mai, 12 septembre, 7 novembre

Organes rattachés

Le groupe de travail commun de la Délégation Recherche et de la CPC-CRUS sur l'organisation des animaleries en Suisse fait l'objet d'un rapport au chapitre 2.6 consacré à la CPC-CRUS.

2.5. Délégation Qualité

La Délégation Qualité s'occupe de toutes les questions liées à la qualité. A ce titre, elle a notamment assumé la responsabilité du projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012 B-05 «Mesurer les performances de la recherche» et assume celle du Programme CUS 2013-2016 P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales». Pour le pilotage de ce dernier programme, elle siège sous forme élargie avec deux experts internationaux dans le domaine de l'évaluation de la recherche.

En 2013, la Délégation Qualité a siégé sous la présidence de la professeure Martine Rahier, rectrice.

Thèmes et projets

En 2013, la Délégation Qualité a accompagné la clôture du projet B-05 «Mesurer les performances de la recherche» dont elle a approuvé le rapport final.¹⁵ Elle a procédé à un second appel à projet pour les initiatives du programme P-3 «**Performances de la recherche en sciences humaines et sociales**». Elle a ensuite précisé les priorités pour la suite du programme et esquissé les grandes lignes du programme d'une conférence nationale prévue pour le 31 octobre 2014.

La Délégation Qualité a suivi de près les travaux de **préparation des directives d'accréditation** selon la LEHE. Elle a discuté les différents projets de directives et pris position à leur sujet. Dans son analyse, la Délégation Qualité a notamment veillé à ce que les standards s'appliquent au système d'assurance qualité comme le prévoit la loi et qu'ils soient formulés de manière à tenir compte des missions et des stratégies des institutions.

La Délégation Qualité a poursuivi ses réflexions sur les **relations entre universités publiques et universités privées**, notamment dans la perspective des nouvelles structures à mettre en place avec l'entrée en vigueur de la LEHE.¹⁶ Elle a par ailleurs analysé les chances et les risques que les MOOCs représentent pour la qualité de l'enseignement universitaire.

Séances

Conférences téléphoniques: 5 février, 21 juin, 28 août, 4 décembre

Séances: 29 mai et 17 octobre (séances de la Délégation Qualité suivies par une séance de la Délégation Qualité élargie)

Organes rattachés

Réseau des spécialistes du programme «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales», composé des responsables de l'évaluation de la recherche dans les universités et des personnes en charge des initiatives encouragées dans le cadre de ce programme (voir à ce propos le chapitre 3.3).

¹⁵ Projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012, «Mesurer les performances de la recherche» (PCI B-05), Rapport final, version du 25 octobre 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29007>.

¹⁶ Ces réflexions sont consignées dans le document de travail «Universités privées». Document de réflexion préparé par la Délégation Qualité (non publié).

Réseau Qualité (voir l'entrée «organes rattachés» du chapitre 2.3).

2.6. Commission pour la planification et la coordination de la CRUS (CPC-CRUS)

La CPC-CRUS traite de tous les aspects concernant la planification universitaire et assure la coordination entre les universités. Elle se compose des responsables de la planification, des finances et des infrastructures des universités, dont des rectrices et recteurs, des vice-recteurs et des directeurs administratifs. En 2013, la CPC-CRUS a tenu quatre séances présidées par le professeur Dominique Arlettaz, recteur.

Thèmes et projets

Au cours de l'année sous revue, l'accent central des tâches de la CPC-CRUS a résidé d'une part dans la **préparation de la planification stratégique 2017-2020**. La planification élaborée sur mandat de la Conférence universitaire suisse définit les objectifs communs des hautes écoles universitaires, présente les mesures à prendre et désigne les besoins d'aide fédérale. En 2013, la CPC-CRUS a notamment dressé une liste des thèmes dans lesquels elle distingue la nécessité de prendre des mesures pendant la période 2017-2020.

D'autre part, la CPC-CRUS s'est consacrée en 2013 à la définition des **domaines particulièrement onéreux selon la future loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles**.¹⁷ En 2011 déjà, la CRUS avait identifié la physique des particules et des astroparticules, le calcul à haute performance, l'accès à l'information scientifique, la bioimagerie et, en 2013, les animaleries comme des domaines pouvant se révéler particulièrement onéreux. Pendant l'année sous revue, sur la base d'analyses réalisées par des représentants des différents secteurs de la recherche, la CPC-CRUS a élaboré des propositions indiquant comment une coordination et une répartition des tâches des hautes écoles pourraient être organisées à l'échelon national dans les domaines particulièrement onéreux.

Enfin, la CPC-CRUS s'est informée régulièrement des travaux du groupe Organisation des animaleries en Suisse.

Séances

14 février, 4 juin, 19 septembre, 13 novembre

Organes rattachés

Le **groupe de travail Organisation des animaleries en Suisse** présidé par le professeur Martin Täuber, recteur, a été mis en place par la CPC-CRUS et la Délégation Recherche en 2011, après que la CRUS a été priée par l'ex-SER (aujourd'hui SEFRI) de tirer au clair si les animaleries des universités suisses devraient être organisées de manière centralisée ou décentralisée. Pendant l'année sous revue, le groupe de travail a tenu deux séances et a approuvé l'analyse¹⁸ établie par le responsable du projet, le Dr Marcel Gyger, avec des recommandations à l'attention de la CRUS. Le rapport esquisse la situation actuelle des animaleries en Suisse et, compte tenu de la pénurie d'espace croissante, propose notamment d'envisager des modèles centraux pour l'élevage de rongeurs.

Manifestations

– Symposium pour la présentation et la discussion du rapport «Organization of Laboratory Rodent Facilities in Switzerland» le 28 février à l'Université de Berne. L'analyse et les recommandations ont reçu un bon accueil.

¹⁷ La LEHE se donne pour buts, à son art. 1, la coordination de la politique des hautes écoles à l'échelon national et «la répartition des tâches dans les domaines particulièrement onéreux» (Art. 1d). Ces derniers sont déterminés par le Conseil des hautes écoles, sur proposition de la Conférence des recteurs.

¹⁸ Cf. note de bas de page 5, p. 5.

2.7. Commission d'admission et d'équivalences (CAE)

La CAE a pour but d'harmoniser les conditions d'admission pour les études universitaires, de discuter des autres questions et problèmes de reconnaissance et de mettre au point une solution commune. Elle se compose des directions des services d'admission des douze universités. En 2013, la CAE s'est réunie pour quatre séances ordinaires présidées par Carine Rüssmann, Université de Lausanne. Une autre séance a porté uniquement sur les universités offrant des études de médecine.

Thèmes et projets

L'un des principaux accents des travaux de la CAE a résidé dans la **reconnaissance des certificats de fin d'études secondaires étrangers**. En octobre, ceux-ci ont été examinés pour l'ensemble des pays en fonction de la durée d'enseignement et des disciplines, puis les **conditions d'admission des universités** ont été adaptées sur cette base pour la prochaine année d'études. Un thème récurrent a consisté ici en la question de la valeur du baccalauréat français préparé dans des écoles privées suisses et qui doit être réexaminée à une date ultérieure sur la base des expériences faites.¹⁹

En complément à la convention sur la maturité avec l'Italie, en vigueur depuis 1996, les connaissances linguistiques (allemand et français) des élèves qui **suivent une école italienne en Suisse** ont été fixées. Dans ce contexte, la CAE a discuté de l'adaptation des connaissances linguistiques exigées par les écoles italiennes d'une part et par les universités suisses d'autre part.

La CAE a constaté que l'**examen complémentaire des universités suisses** introduit depuis 2012 a démarré avec succès. Elle a rappelé à cet égard qu'il appartient aux écoles de signaler les inscriptions incomplètes aux candidates et candidats ou de les exclure de l'examen en raison de ces lacunes. La CAE a enfin abordé la reconnaissance de l'enseignement à distance et a discuté de la question de la signification exacte de la **Transnational Education** (*double degrees, joint degrees*, crédits validés) et de la manière de définir la reconnaissance et l'accréditation dans ce cadre.

Séances

9 avril, 13 juin, 22 octobre, 5 novembre (suivie d'une séance des universités offrant des études de médecine)

Manifestations

– Workshop du 19 novembre organisé par le Swiss ENIC-NARIC. Le workshop était ouvert à tous les membres des universités et servait notamment aux échanges d'expériences entre les personnes traitant de questions de reconnaissance et d'admission. Conférence de Victoria Tremayne-Hancock, UK NARIC, sur les systèmes de formation en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie, à Singapour, à Hong-Kong, aux Philippines et au Vietnam.

2.8. Commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses)

La commission permanente ECUS créée par la CRUS en 2012 réalise l'examen complémentaire pour les universités cantonales sur mandat de la CRUS.²⁰ L'examen montre si les candidats aux études titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires étranger remplissent les conditions d'admission aux études.

¹⁹ Des écoles privées suisses offrent la possibilité de se préparer à cet examen en un ou deux ans. Les recommandations de la CRUS prévoient qu'un certificat doit être acquis au cours d'une formation non abrégée, en générale accomplie au sein d'une école.

²⁰ L'examen complémentaire des universités suisses (ECUS) pour étudiants titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires étranger a été créé sous la houlette de la CRUS après l'interruption en 2011 des cours d'introduction aux études universitaires suisses et des examens d'admission des universités suisses effectués dans le cadre de ces cours. L'ECUS est réalisé depuis l'automne 2012 par l'Ecole cantonale de maturité pour adultes de Zurich et par le Collège pour adultes Alice-Rivaz de Genève. Ces écoles ne proposent pas de cours d'introduction.

La commission d'examen se compose d'un représentant de chacune des dix universités cantonales et de quatre recteurs de gymnase. Pendant l'année sous revue, elle a été présidée par le professeur Jean Kaempfer, Université de Lausanne.

Thèmes et projets

Comme l'année précédente, la commission d'examen a fixé les **exigences d'examen** et a veillé à ce que l'admission à l'examen puis sa réalisation soient conformes au règlement édicté par la CRUS.

Séance

20 novembre

2.9. Conférence pour la médecine universitaire (CMU)

La CMU vise à renforcer la coordination et la coopération dans le domaine de la médecine universitaire au niveau national avec un accent sur l'enseignement et la recherche (clinique) des cinq facultés de médecine suisses.

Elle réunit les rectrices ou recteurs des universités dotées d'une faculté de médecine, leurs doyens ainsi que les directeurs des cliniques universitaires associées. Au cours de l'année sous revue, la CMU a tenu une séance présidée par le professeur Andreas Fischer, recteur.

Thèmes et projets

La CMU a également participé au **débat sur la médecine universitaire** en cours au sein d'autres organes, avec notamment les développements intervenus dans le cadre de la plate-forme «Avenir de la formation médicale», et s'est particulièrement intéressée au nouveau groupe thématique «Relève pour la recherche clinique en Suisse» introduit en 2013.

La CMU a en outre constaté que le **programme CUS P-10 «Consolidation de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine de premier recours/de la médecine de famille»** impliquant les universités dotées d'une faculté de médecine a été entamé avec succès.²¹

Enfin, la CMU s'est exprimée sur le **«Dr méd.»**, un titre qui constitue avant tout une désignation professionnelle et qui, dans son ancrage historique, n'est pas comparable aux titres de docteur (PhD) des autres disciplines, sinon en termes de qualité. En ce qui concerne la question de l'introduction de **masters spécialisés** en médecine humaine, la CMU souligne que les études de médecine restent dominées par des modèles consécutifs.

Séance

12 juin

²¹ La consolidation de la médecine de famille joue un rôle majeur, au côté de l'augmentation des capacités de formation, tant dans la planification stratégique 2017-2020 de la CRUS que dans le message FRI 2017-2020 de la Confédération.

3. Programmes, mandats et tâches

3.1. Programme CUS P-1 «Programmes doctoraux» (2013-2016)

Mission et objectifs

Le programme «Programmes doctoraux» encouragé par la CUS vise l'amélioration de la formation doctorale dans les universités. Dans le cadre du programme CUS, des contributions annuelles sont allouées dans ce but aux universités pour financer des activités liées à la création, au développement et au fonctionnement de programmes doctoraux interuniversitaires qui se distinguent notamment par un suivi structuré. En outre, le programme forme le cadre du développement d'un programme doctoral suisse en didactique disciplinaire.

Des contributions liées à des projets selon la loi sur l'aide aux universités (LAU) totalisant 23 456 000 francs ainsi que 3 000 000 francs du Conseil des EPF sont disponibles pour les années 2013 à 2016.

Activités et résultats

En 2013, le programme pouvait disposer de contributions liées à des projets selon la LAU pour une somme de 5 000 000 francs et de fonds du Conseil des EPF totalisant quelque 640 000 francs. Conformément à la demande de programme correspondante à l'attention de la CUS, la CRUS a réparti la majeure partie de ces fonds – env. 5 490 000 francs – entre les universités et les EPF selon une clé prévoyant une partie fixe et une partie variable calculée en fonction du nombre de doctorants ainsi que du nombre de doctorats.

Les universités ont utilisé ces fonds en fonction d'une méthode de sélection interne pour le **financement d'un grand nombre d'activités interuniversitaires** qui complètent idéalement les structures universitaires de formation et de suivi. Quelque 119 000 francs ont servi au **développement d'un programme doctoral suisse en didactique disciplinaire**. Un total de 31 250 francs était enfin mis à disposition pour l'administration du programme par le secrétariat général de la CRUS.

En 2013, la CRUS a d'autre part établi le reporting 2012 indiquant les programmes interuniversitaires encouragés dans le cadre de l'année intermédiaire 2012 (fonds 2012 du projet précédent B-01 «ProDoc: soutien à la collaboration en matière de formation doctorale» 2008-2011/12) et a soumis celui-ci le 12 septembre au SEFRI, à la CUS et au Conseil des EPF. En relation avec ces travaux, elle a soumis à la CUS une demande de report des fonds restants du projet précédent B-01. La CUS a approuvé cette proposition selon laquelle des fonds supplémentaires totalisant 1 270 000 francs sont mis à la disposition du programme CUS P-1 pour les années suivantes.

Organisation et gestion

La CRUS assume la responsabilité du pilotage et de la gestion du programme P-1. En 2013, elle a assuré cette fonction dans le cadre de son Plénum et de ses organes (Délégation Recherche, Bureau). Elle était assistée dans cette tâche par le directeur du programme et la coordinatrice du programme, au sein du secrétariat général de la CRUS.

La mise en œuvre du programme est intervenue par le biais d'échanges et en collaboration avec les personnes et services responsables des différentes universités.

Le programme doctoral suisse en didactique disciplinaire est soutenu conjointement par la CRUS et la COHEP. Les travaux sont accompagnés par un comité de pilotage dirigé en 2013 par le président de la COHEP, le Dr Johannes Flury, et composé de représentants de la CRUS et de la COHEP. Pour la mise en œuvre du programme, la CRUS et la COHEP ont institué une direction commune avec à sa tête le professeur Michael Hengartner, Université de Zurich.

Manifestations

- Workshops avec les personnes responsables de la mise en œuvre du programme CUS dans les universités le 9 avril et le 3 décembre à Berne. Les workshops ont permis de préparer le reporting et de discuter de questions en suspens relatives à la mise en œuvre du programme.

3.2. Programme CUS P-2 «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» (2013-2016)

Mission et objectifs

Le programme CUS «Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde» a pour objectif à long terme de doter durablement les chercheurs, les enseignants et les étudiants des hautes écoles suisses d'un environnement optimal pour l'usage de toutes les formes d'information scientifique nécessaire à leurs travaux. Il part des besoins des chercheurs, des enseignants et des étudiants pour en déduire des services qui y répondent de manière optimale en utilisant au mieux les avancées technologiques, en respectant les contraintes légales en matière de droit d'accès ou de protection des données et en tenant compte des moyens limités dont disposent les hautes écoles.

Activités et résultats

Conformément à la demande de programme déposée auprès de la Conférence universitaire suisse (CUS) en mai 2012, la priorité pour l'année 2013 était l'**élaboration d'une stratégie nationale (Livre blanc)**.

Le Comité de pilotage s'est dans un premier temps attaché les compétences de l'entreprise IBM Consulting pour l'élaboration des «bases de la stratégie», conçues à partir de près de 270 «use cases» proposés par les stakeholders.²² Ce document déduit des cas d'utilisation une architecture fonctionnelle et une architecture de service et fait des propositions en matière de modèles opérationnels.

En même temps, le Comité de pilotage a mis en place une direction du programme qui a repris l'élaboration de la stratégie, à partir d'août, avec le concours de sept «groupes stratégiques» chargés de rédiger des stratégies partielles pour chacun des champs d'activité du programme (*Organisation nationale, Data management, Identity management, Cloud computing, e-Learning et Working environment*). La direction du programme a ensuite consolidé ces stratégies partielles dans un Livre blanc destiné aux partenaires du programme souhaitant soumettre des projets et une stratégie destinée à la CUS.

En parallèle, la direction du programme a préparé un appel à projets pour le développement de services nationaux dans le cadre du programme.

Le programme a perçu en 2013 des subventions fédérales à hauteur de 5 000 000 francs au titre des contributions liées à des projets LAU, 1 750 000 francs au titre des contributions liées à des projets du CEPF et 800 063 francs au titre de contributions liées à des projets LHES.

Ces moyens ont notamment permis de financer la poursuite de plusieurs projets initiés dans le cadre des projets de coopération et d'innovation 2008-2011/12 E-lib.ch (2 030 000 francs) et AAA/SWITCH (1 950 557 francs) et, conformément à la volonté de la CUS, de financer les projets «E-codices» (700 889 francs) et «Kooperative Speicherbibliothek Schweiz» (260 000 francs).

Organisation et gestion

Le programme est sous la responsabilité stratégique d'un Comité de pilotage élu par la CRUS et présidé par le Prof. Martin Täuber, recteur.

La direction du programme, soutenue par un chef de projet, s'occupe de la mise en œuvre du programme.

La gestion du programme, en particulier la gestion des subventions du programme et l'organisation des séances du Comité de pilotage, est assurée par le secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

– Plate-forme information scientifique, 28 mai à Berne: cet événement a permis de parler des conclusions intermédiaires des bases de la stratégie avec les stakeholders.

²² Programme CUS P-2, Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde, bases de la stratégie, 31.7.2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28921>.

3.3. Programme CUS P-3 «Performances de la recherche en sciences humaines et sociales» (2013-2016)

Mission et objectif

Ce programme soutenu par la CUS constitue la succession du projet de coopération et d'innovation B-05 «Mesurer les performances de la recherche» (2008-2012) qui s'est achevé en juin 2013.²³ Comme son prédécesseur, le programme a pour but de mettre à la disposition des universités suisses des instruments adéquats pour l'évaluation des performances de la recherche. L'accent central de la période actuelle est porté sur les instruments permettant de rendre les performances de recherche visibles et ainsi de générer des avantages supplémentaires pour les universités et les facultés.

Pendant la période 2013-2016, le programme bénéficie de contributions liées à des projets selon la LAU atteignant près de 4 500 000 francs.

Activités et résultats

Une première mise au concours pour le financement d'initiatives a été menée en automne 2012 déjà. Il s'agit ici de **projets visant à comparer ou visualiser les aspects de la recherche que les instruments conventionnels ne permettent pas d'appréhender**. La Délégation Qualité élargie a approuvé les cinq projets suivants:

- Developing indicators for the usage of research in Communication Sciences. Testing the productive interactions approach
- Der Wertbeitrag betriebswirtschaftlicher Forschung in Praxis und Gesellschaft
- Scientometrics 2.0: Wissenschaftliche Reputation und Vernetzung
- Forschungsevaluation in der Rechtswissenschaft
- Ressourcen-basiertes Instrument zur Abbildung geisteswissenschaftlicher Forschung am Beispiel der Theologie

Deux autres initiatives ont été approuvées à la suite d'une deuxième mise au concours lancée en février 2013:

- Cartographier les réseaux de recherche. Interactions et partenariats en sciences humaines et sociales
- National vergleichbare Daten für die Darstellung und Beurteilung von Forschungsleistungen

En 2013, la Délégation Qualité et le réseau des spécialistes se sont consacrés à la concrétisation d'autres priorités nécessaires à la poursuite du programme. Dans l'ensemble, l'effort des trois années restantes va porter sur la mise en œuvre des instruments développés et leur transfert dans de nouveaux contextes institutionnels et disciplinaires spécifiques.

Organisation et gestion

Le pilotage du programme est confié à la Délégation Qualité de la CRUS présidée par la professeure Martine Rahier, rectrice. Outre ses séances ordinaires, la Délégation s'est réunie à plusieurs reprises dans une composition élargie, avec deux expertes étrangères.

La coordination du programme est assurée par le secrétariat général de la CRUS.

Les membres du réseau des spécialistes, une plate-forme d'échange établie pendant le projet B-05, se sont rencontrés quatre fois au cours de l'année sous revue pour des workshops d'une demi-journée qui ont permis de présenter les progrès et les résultats de différentes initiatives et d'échanger des expériences.

²³ Projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012, Mesurer les performances de la recherche (PCI B-05), Rapport final, Version du 25 octobre 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29007>.

3.4. Programme CUS P-4 «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités / Etudes Genre» (2013-2016)

Mission et objectifs

Ce programme soutenu par la CUS a pour but, jusqu'en 2016, d'ancre l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les universités aux niveaux de l'organisation, de l'enseignement, de l'encouragement de la relève et de la recherche ainsi que d'établir durablement la recherche en genre dans l'enseignement et la recherche. Le programme constitue la succession du programme fédéral «Egalité des chances» 2008-2011/12 et comprend deux sous-programmes.

Le sous-programme «Egalité des chances» (TPC) vise des progrès sensibles dans l'égalité des sexes. Cela requiert des ressources personnelles et financières appropriées et un ancrage structurel de l'égalité des chances dans le budget, la planification stratégique et les processus de décision des universités. Le sous-programme «Etudes Genre» (TPG) aspire à établir durablement la recherche en genre dans les hautes écoles suisses et sa mise en équivalence avec d'autres disciplines scientifiques. D'autre part, le Réseau suisse Etudes Genre actuel doit être consolidé.

Pendant la période 2013-2016, le programme peut disposer de contributions liées à des projets selon la LAU totalisant 13 740 000 francs.

Activités et résultats

En 2013, des contributions liées selon la LAU de l'ordre de 4 300 000 francs étaient à la disposition du programme P-4. Conformément à la demande de programme correspondante à l'attention de la Conférence universitaire suisse, la CRUS a alloué la majeure partie de ces fonds destinés au sous-programme «Egalité des chances», soit 2 826 073 francs, aux universités selon une clé de répartition prévoyant une partie fixe et une partie variable calculée en fonction du nombre d'étudiants et de doctorants ainsi que du nombre de doctorats réalisés par des femmes.

Les universités ont consacré ces fonds à la **mise en œuvre de leurs plans d'action**.²⁴ Ceux-ci définissent des mesures spécifiques visant à ancrer l'égalité des chances et à élever la proportion de femmes parmi les professeurs et au sein des organes de direction et de décision.²⁵ Environ 1 000 000 francs ont été consacrés à la réalisation d'une série de projets partiels des différentes universités dans le cadre du sous-programme «Etudes Genre» (universités et Gender Campus) pour **l'établissement de la recherche en genre**. Une somme de 255 000 francs était disponible au secrétariat général de la CRUS pour l'administration, les manifestations et le monitoring du programme global ainsi que pour le sous-programme «Egalité des chances», et 227 000 francs étaient consacrés à l'administration et aux projets nationaux du sous-programme «Etudes Genre».

En 2013, la CRUS a établi le reporting 2012/13 pour le programme fédéral «Egalité des chances» précisant l'utilisation des fonds de 2012 au 30 juin 2013 et a soumis celui-ci le 30 septembre au SEFRI et à la CUS. Les fonds du programme fédéral ont été presque entièrement utilisés. Le rapport final sur l'ensemble des activités financées du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2013²⁶ montre entre autres l'évolution de la part de femmes au niveau des chaires professorales (module 1) et renseigne sur les projets de promotion de la relève réalisés (module 2) ainsi que sur les mesures d'encouragement des couples à double carrière (module 3). Le rapport montre notamment lesquelles des mesures d'encouragement de la relève ont déjà pu être mises en œuvre avec succès ou celles qui seront poursuivies pendant la période 2013-2016 dans le cadre des plans d'action des universités.

²⁴ Les plans d'action peuvent être consultés sur: <http://www.crus.ch/information-programmes/egalite-des-chances-etudes-genre-programme-cus-p-4/plans-dactions.html?L=1>.

²⁵ Le programme vise une proportion de femmes atteignant 25% pour les postes de professeur et 40% pour les postes de professeur assistant. Les statistiques peuvent être consultées sur: <http://www.crus.ch/information-programmes/egalite-des-chances-etudes-genre-programme-cus-p-4/professeur-e-s-module-1.html?L=1>.

²⁶ Voir aussi l'évaluation de la 3^e phase du programme fédéral «Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités suisses» (2008 - 2011/12), Dubach Philipp et al., Couples à double carrière dans les universités suisses, CRUS (Ed.), août 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28923>, disponible en allemand, français et anglais.

Organisation et gestion

La CRUS est responsable du pilotage et de la gestion du programme P-4. Elle a assumé cette fonction en 2013 dans le cadre de son Plénum et de ses organes, de la présidence du P-4 dirigée par la professeure Doris Wastl-Walter, vice-rectrice, Université de Berne, et des directions des sous-programmes «Egalité des chances» TPC (avec à sa tête le professeur Yves Flückiger, vice-recteur, Université de Genève) et «Etudes Genre» TPG (présidée par la professeure Andrea Maihofer, Université de Bâle). Elle a été assistée par la coordination du programme P-4 et TPC au sein du secrétariat général de la CRUS ainsi que par la coordination du sous-programme TPG à l'Université de Bâle.

La mise en œuvre du programme et de ses sous-programmes est intervenue en collaboration avec les personnes et services responsables des différentes universités.

Manifestations

– Réunion de lancement pour le programme CUS P-4, le 19 avril à Berne, avec les acteurs responsables de la mise en œuvre du programme, dont les directions des sous-programmes TPC et TPG ainsi que la CODEFUHES (déléguées «Egalité des chances»). La réunion a permis aux participants de faire connaissance, de définir les interfaces thématiques entre les deux sous-programmes et d'élaborer des activités et des structures communes possibles.

3.5. Sciex-NMS^{ch}

Mission et objectifs

Le programme d'échanges scientifiques entre la Suisse et les nouveaux pays membres de l'UE²⁷ (Sciex-NMS^{ch}) – part de la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Union Européenne – a pour objectif d'établir des collaborations scientifiques permettant, sur le long terme, de développer les compétences des chercheurs, d'encourager l'innovation et d'établir des contacts durables entre les chercheurs et les institutions partenaires. Pour cela, le programme Sciex-NMS^{ch} finance, sous forme de bourses, le séjour de recherche de doctorants et postdoctorants dans une équipe de recherche suisse de 6 à 24 mois. Les bourses ainsi allouées permettent de couvrir les frais de salaires et de déplacements des chercheurs. Au-delà, le financement de *short-term visits* pour les Mentors est également assuré.

Le programme Sciex-NMS^{ch} est géré par la CRUS sur mandat de la Direction du développement et de la coopération DDC pour la durée de 2009 à 2016. Le financement total du programme s'élève à 45 800 000 millions de francs (soit environ 470 Fellowships d'une durée de 12 mois).

Activités et résultats

Lors des deux mises au concours de l'année 2013, le programme Sciex-NMS^{ch} a financé un total de **121 chercheurs et chercheuses d'excellence pour un budget total de près de 10 millions de francs** – sur un nombre total en constante augmentation de 266 dossiers déposés.

Les projets sont sélectionnés par le Comité de pilotage du programme Sciex-NMS^{ch} sur la base des résultats d'une procédure d'évaluation minutieuse par des experts expérimentés plaçant la qualité scientifique au cœur du processus ainsi que du budget à disposition.

Les séances d'évaluation se sont tenues les 14 et 22 février (pour la mise au concours de l'automne 2012) et les 10 et 16 juillet (pour la mise au concours du printemps 2013). Les séances du comité de pilotage se sont quant à elles tenues le 25 mars et le 29 août à Fribourg, en présence des observateurs des pays partenaires.

Les Fellowships alloués en 2013 se répartissent entre les nouveaux pays membres de l'UE de la façon suivante: 8 pour la Bulgarie, 8 pour l'Estonie, 13 pour la Hongrie, 9 pour la Lettonie, 13 pour

²⁷ Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, République slovaque, Roumanie, Slovénie

la Lituanie, 23 pour la Pologne, 14 pour la République tchèque, 9 pour la République slovaque et 24 pour la Roumanie. La Slovénie n'a pas eu de mise au concours en 2013.

Parmi ces chercheurs sélectionnés, 62 sont des doctorants et 59 des PostDocs – et 62 sont des femmes, ce qui permet d'atteindre une parité presque parfaite.

Bien que le programme Sciex-NMS^{ch} soit ouvert à l'ensemble des disciplines scientifiques, plus de la moitié des Fellowships alloués en 2013 vient du groupe «Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur». Dans le détail, les disciplines les plus représentées sont la chimie et les sciences biologiques de base (avec chacune 19 Fellowships), les sciences de l'ingénieur (15), la physique (13) et les sciences de l'environnement (12).

Plus de 70% des Fellowships alloués en 2013 seront conduits pour une durée de 12 mois.

Au total, sur les 8 mises au concours organisées depuis le début du programme Sciex-NMS^{ch}, 415 Fellowships ont déjà été alloués. Les deux dernières mises au concours seront organisées au cours de l'année 2014 (mises au concours de l'automne 2013 et du printemps 2014).^{28 29}

Organisation et gestion

Le programme Sciex-NMS^{ch} est dirigé par un comité de pilotage sous la présidence du professeur Guido Vergauwen, recteur, et de la vice-présidence du représentant du Domaine des EPF, le professeur Louis Schlapbach, ainsi que du chef de la Division Nouveaux Pays Membres de l'UE à la Direction du développement et de la coopération, le Dr Ulrich Stürzinger.

Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par l'équipe de management Sciex localisée au sein du secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

- Training-Session, 15 octobre à Zurich, avec les représentants du programme Sciex-NMS^{ch} dans les universités suisses (Regional Offices) et les dix partenaires de la CRUS dans les nouveaux pays membres de l'UE (Coordination Bodies).
- Site-Visits / Rencontres des Fellows Sciex roumains et de leurs Mentors, 16 et 17 octobre à l'EMPA et à l'Université de Zurich avec les partenaires roumains de la CRUS, Executive Agency for Higher Education Research Development Innovation Funding.
- Troisième Sciex Fellows Event, 16 octobre à l'Université de Zurich. Cet événement a permis aux Fellows Sciex d'élargir leurs réseaux sociaux et scientifiques. La nouveauté de cette troisième édition fut l'organisation d'une poster session au cours de laquelle 22 Fellows Sciex ont présenté leur projet de recherche conduit en Suisse.³⁰

3.6. Service de gestion des bourses pour les études à l'étranger

Mission et objectifs

Le service des bourses de la CRUS, sur mandat de la Confédération, gère les bourses d'Etats étrangers offertes aux étudiants, aux chercheurs et en partie aux artistes suisses pour un séjour

²⁸ Un aperçu de l'implémentation du programme Sciex-NMS^{ch} couvrant la période 2009-2013 est disponible dans le flashback publié à l'occasion de la conclusion de son 150^e projet (www.crus.ch/dms.php?id=28938). Les premiers résultats illustrent à quel point les projets conduits dans le cadre du programme Sciex-NMS^{ch} contribuent à l'intensification des réseaux scientifiques entre les nouveaux pays membres de l'UE et la Suisse et à l'internationalisation de la carrière académique des Fellows.

²⁹ Brochure du Coordination Body polonais, Foundation for the Development of the Education System FRSE – «Research Projects Implemented as Part of the Scientific Exchange Programme NMS^{ch} – Objectives and Achievements. Summary of Projects 2009–2012» (http://sciex.pl/sites/sciex.pl/files/SCIEX_en_net.pdf).

³⁰ Les présentations, posters et impressions sont disponibles à l'adresse suivante: www.sciex.ch/rn/sciex-fellows-event-2013. A ce propos, voir aussi l'article de la journaliste Anna Chudozilov, paru dans la NZZ Campus le 28 octobre 2013: «Europäisierung wissenschaftlicher Netzwerke» (<http://campus.nzz.ch/doktorat/europaeisierung-wissenschaftlicher-netzwerke>).

d'études à l'étranger. En contrepartie, la Suisse octroie des bourses d'Etat à des chercheurs et à des artistes étrangers pour un séjour d'études ou de recherche en Suisse.

Les offres de bourses bilatérales entre la Suisse et les Etats concernés sont fixées chaque année. La plupart des pays offrent les bourses sous forme de pools multilatéraux mis à la disposition de candidats de plusieurs pays.

La CRUS est responsable de la mise au concours des bourses et, si le pays hôte n'exige pas de candidature directe, de la procédure de candidature et de la présélection des candidates et candidats. La compétence décisionnelle pour l'octroi définitif des bourses appartient aux pays hôtes.

Activités et résultats

En 2013, le service des bourses a également assuré la mise au concours des bourses d'Etat étrangères. Ces activités ont comporté la publication de la mise au concours sur le site Internet de la CRUS, de même que l'envoi aux hautes écoles suisses et aux services des bourses cantonaux. Le service des bourses a fourni des renseignements par téléphone et par écrit sur les demandes de bourse, a assisté les candidates et candidats durant la procédure de candidature et a procuré des informations sur les résultats des procédures.

Le service des bourses s'est plus particulièrement chargé des procédures de candidature pour les pays dont la candidature n'intervient pas directement dans le pays hôte, et il a évalué les dossiers de bourse correspondants. Pendant l'année sous revue, il a pris part aux séances de sélection et aux séries d'interviews suivantes, en compagnie de représentants des hautes écoles suisses et/ou du pays hôte, par ex. des membres des ambassades:

- Séance de sélection du 15 mars pour les bourses d'Etat chinoises: les 42 candidatures proposées ont été sélectionnées pour les 30 bourses complètes et les 30 bourses partielles, puis les dossiers de candidature ont été transmis avec la recommandation de l'ambassade chinoise.
- Interviews du 11 juillet pour la présélection des candidates et candidats aux bourses d'Etat japonaises: deux des cinq candidatures soumises ont été sélectionnées et remises aux autorités japonaises avec une recommandation d'octroi.
- Séance de sélection du comité d'experts de Fulbright du 18 septembre pour la sélection des boursières et boursiers de l'année académique 2015/16: 10 des 17 candidatures soumises ont été sélectionnées pour le Fulbright Foreign Student Program et 7 pour le Medicus Student Exchange Program. Les candidatures correspondantes ont été soumises au Fulbright Foreign Scholarship Board pour approbation.

Dans l'ensemble, 35 pays (avec présélection en Suisse et avec candidature directe) ont offert des bourses pour l'année académique 2013/2014. Ainsi, **84 personnes ont bénéficié d'une bourse pour un séjour d'études ou de recherche** dans les pays suivants³¹:

Bourses octroyées par les pays hôtes qui tiennent un pool de bourses³²: Belgique (Wallonie) (2), Allemagne (1), Islande (1), Croatie (4), Autriche (1), Portugal (1), Hongrie (1).

Bourses octroyées par les pays hôtes offrant un certain nombre de bourses aux candidates et candidats suisses: Chine (36) et Taïwan (6), Israël (2), Italie (2), Japon (2), Pologne (3), Russie (3), République tchèque (3), Etats-Unis (16).

Les bourses octroyées couvrent différentes périodes (de quelques semaines à plusieurs années). On peut aussi établir une distinction entre les bourses complètes et partielles ainsi qu'entre les bourses d'étude, de recherche, d'art et de langue.

Organisation et gestion

Voir plus haut.

³¹ Pour des raisons liées à la protection des données, certains pays ne peuvent pas fournir d'informations complètes sur les bénéficiaires des bourses. Pour les pays dont la procédure de candidature ne passe pas par la CRUS, les données disponibles sont donc le plus souvent incomplètes et ne permettent pas d'établir des analyses statistiques.

³² Le nombre de bourses du pool n'est généralement pas connu, de sorte qu'aucune déclaration ne peut être émise quant au succès des candidatures suisses.

Manifestations

Manifestations d'information pour boursières et boursiers avant leur voyage dans le pays hôte:

- Manifestation d'orientation pour les boursières et boursiers Fulbright, le 24 mai, à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Berne: des représentants du Public Affairs Office et du service consulaire de l'ambassade ainsi que du service des bourses de la CRUS et d'anciens boursiers Fulbright ont fourni des informations sur la demande de visa, les préparatifs du voyage, les premières démarches administratives après l'arrivée aux Etats-Unis, la recherche d'un logement et les assurances, et ont donné des conseils pour la vie aux Etats-Unis et les études dans les universités américaines.
- Manifestation d'information pour les boursières et boursiers se rendant en Chine, le 9 août, organisée par l'ambassade de la République de Chine à Berne en collaboration avec le service des bourses de la CRUS: les étudiants ont reçu des conseils sur la préparation et le voyage, puis ont entendu des témoignages de boursières et boursiers revenus de Chine sur la vie estudiantine en Chine et les différences culturelles.

3.7. Cotutelles de thèse

Mission et objectifs

Chaque année, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI soutient financièrement des projets de thèse élaborés dans le cadre d'une collaboration formalisée entre deux universités (l'une suisse, l'autre étrangère) – ce qu'on appelle des cotutelles de thèse. Le subsidé, de 10 000 francs au plus, doit servir à couvrir les frais de voyage et de séjour des doctorants ainsi que des directrices et directeurs de thèse. La réalisation de ce programme est confiée à la CRUS.

Activités et résultats

La mise au concours 2013, lancée le 30 octobre 2012 déjà, pour laquelle le SEFRI a mis à disposition un total de 400 000 francs, concernait des projets de cotutelle de thèse entre une université suisse et une université partenaire située en Europe et en Israël. Au 31 mars, 37 demandes avaient été soumises.

Le comité d'experts s'est réuni le 23 mai pour une séance d'évaluation et a accordé **une contribution aux frais de voyage et de séjour pour 31 demandes**. La somme totale des aides approuvées s'est élevée à 297 000 francs. En raison de la tradition bien établie de projets de cotutelle de thèse entre universités suisses et françaises, la majeure partie des demandes portait sur des projets avec des universités partenaires de France – 20 demandes de projets de cotutelle avec des universités partenaires françaises ont été approuvées. Parallèlement, la possibilité de déposer des demandes pour des projets avec des universités d'autres pays partenaires a suscité un grand intérêt: parmi les demandes approuvées, on trouve quatre projets avec des universités partenaires italiennes, deux projets avec des universités allemandes, deux autres avec des universités espagnoles et trois projets répartis entre des universités de Hongrie, des Pays-Bas et d'Israël.

En octobre 2013, le secrétariat général de la CRUS a lancé la mise au concours 2014.

Organisation et gestion

L'évaluation des demandes a été confiée à un comité d'experts composé de trois représentants des hautes écoles universitaires.

Le lancement de la mise au concours ainsi que la préparation et le suivi de l'évaluation par le comité d'experts ont été assurés par le secrétariat général de la CRUS.

3.8. Swiss ENIC-NARIC

Le service d'information pour les questions de reconnaissance Swiss ENIC-NARIC fournit des renseignements sur tous les aspects de la reconnaissance, de l'admission aux universités suisses et du port de titres universitaires. Il émet des recommandations de reconnaissance à l'attention des

employeurs pour les diplômés universitaires étrangers. Il conseille les hautes écoles au niveau de la mise en œuvre de la Convention de Lisbonne et des accords bilatéraux sur l'équivalence, et fait office de centre de service pour le supplément de diplôme uniformisé (Diploma Supplement) et le cadre national de qualification pour le domaine des hautes écoles.

Activités et résultats

En 2013, le **Swiss ENIC-NARIC a traité 2441 demandes et émis 861 recommandations de reconnaissance.**

Il a assuré la mise à jour annuelle des conditions d'admission aux études de bachelor des universités suisses pour les diplômés suisses et étrangers de fin d'études secondaires (153 pays) en trois langues (préparation au sein de la Commission d'admission et d'équivalences, CAE).

Enfin, il a assumé la responsabilité de la gestion de la CAE ainsi que de la commission d'examen ECUS (examen complémentaire des universités suisses).

Organisation et gestion

Au sein du secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

- Rencontre de l'ENIC-NARIC de langue allemande les 5 et 6 mai à l'Université de Berne, organisée par le Swiss ENIC-NARIC.
- Workshop du 19 novembre organisé par le Swiss ENIC-NARIC à la demande de la CAE (plus de détails au chapitre 2.7).

3.9. Procédure d'inscription et de test pour les études de médecine

La section Médecine de la CRUS est chargée de l'organisation de la procédure d'inscription aux études de médecine, qui est effectuée de manière centralisée en Suisse pour les disciplines de médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que pour la chiropratique.

Activités et résultats

L'un des éléments essentiels de la procédure d'admission est le test d'aptitudes aux études de médecine (AMS) organisé conjointement avec le Centre pour le test et le diagnostic (CDT) de l'Université de Fribourg. L'AMS a été réalisé en 2013 aussi en plusieurs lieux pour les universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich³³ en raison des restrictions d'admission motivées par le nombre élevé des inscriptions (numerus clausus). Ses résultats ont servi de base à l'octroi de places d'étude correspondant précisément aux capacités disponibles.

C'est presque une tradition: l'année 2013 a enregistré un nouveau record avec **5367 inscriptions aux études de médecine** (2012: 5109) **et 3027 participations à l'AMS** (2012: 2902). Néanmoins, le processus d'inscription et d'admission a pu se dérouler avec succès et sans incidents notables en 2013 également.

Les études de médecine humaine, dentaire et vétérinaire ainsi que de chiropratique suscitent un intérêt soutenu constant. Cela se reflète notamment dans le fait qu'en 2013, dans les universités pratiquant le numerus clausus, seul un tiers environ des candidates et candidats a obtenu une place en médecine humaine. Une nouvelle augmentation des capacités de formation a au moins permis de stabiliser temporairement le taux d'admission en 2013, après plusieurs années de baisse (2001: 92%). La création de nouvelles capacités restera le facteur décisif d'une meilleure stabilité future des taux d'admission. Les différentes universités planifient d'autres efforts dans ce sens.

Les charges administratives croissantes engendrées par l'augmentation du nombre des inscriptions ont incité la section Médecine à procéder à des adaptations au niveau technologique.

³³ Les universités romandes de Genève, Lausanne et Neuchâtel appliquent une sélection interuniversitaire plus stricte après la première année d'étude.

Des projets d'optimisation de la gestion en ligne des inscriptions ont été entamés en 2013 et seront poursuivis en 2014, de manière à ce que le système puisse répondre aux exigences croissantes.

Organisation et gestion

Au sein du secrétariat général de la CRUS.

3.10. Information et documentation

Le service d'information et de documentation renseigne les étudiants suisses sur l'offre d'études à l'étranger et les étudiants étrangers sur les possibilités et les conditions d'études en Suisse. Il propose un service de documentation avec des ouvrages de référence généraux sur la formation et les universités, des guides d'études, des guides de filières d'études, des programmes de cours et du matériel d'information général édité par les universités, notamment celles d'Europe occidentale et des Etats-Unis.

Activités et résultats

En 2013, parmi les tâches du service d'information et de documentation figurait aussi la mise à disposition d'**informations actuelles sur les études en Suisse et à l'étranger** sur le site web de la CRUS. Au cours de l'année sous revue, le service d'information et de documentation a également mis à jour et publié la brochure annuelle «Studying in Switzerland» offrant une vue d'ensemble du système suisse des hautes écoles ainsi que des possibilités d'étude et les conditions des hautes écoles universitaires suisses³⁴, assurant ainsi la coordination globale avec des brochures correspondantes de la KFH pour les hautes écoles spécialisées et de la COHEP pour les hautes écoles pédagogiques. Il a en outre assuré la responsabilité de la mise à jour régulière de la base de données proff.ch des professeurs et professeurs des universités suisses et des établissements de recherche de la Confédération.

Le service d'information et de documentation a répondu en 2013 à 612 demandes (326 de Suisse et 286 de l'étranger) et a diffusé des informations lors de manifestations, notamment celles des services d'orientation universitaire, sur les possibilités et les conditions des études à l'étranger.³⁵

Au cours de l'année sous revue, le **centre de documentation** s'est enrichi de 73 titres payés. Il a géré plus de 200 périodiques, dont 14 abonnements payants.

Si la fréquentation du site web a augmenté de plus de 15% à 467 497 (1281 visiteurs/euses par jour) pendant l'année sous revue, soit conformément à la moyenne à long terme, le nombre des visites de la bibliothèque a encore reculé, de sorte que le principe de pure bibliothèque de présence a été abandonné. Depuis juin 2013, outre les guides d'études de différents pays disponibles en plusieurs exemplaires, une recherche spécifique par pays dans le logiciel de la bibliothèque permet d'accéder à un plus grand nombre de publications en prêt relatives aux études. Le nombre de prêts a ainsi pu être doublé pendant le deuxième semestre 2013.

Enfin, le service d'information et de documentation a assumé la responsabilité de la reprise des données et de l'envoi de la newsletter de la CRUS à plus de 1000 destinataires et, sur demande, a établi des statistiques d'accès en ligne pour les différents services de la CRUS.

Organisation et gestion

Au sein du secrétariat général de la CRUS.

Manifestations

– Assemblée annuelle de la NAFSA (26-31.5.2013, St-Louis, MO) et de l'EAIE (10-13.9.2013, Istanbul): en 2013, au nom de swissuniversities, le service d'information et de documentation a assuré la coordination globale de la participation des hautes écoles suisses. Sur place, deux

³⁴ Studying in Switzerland: Universities 2013, avril 2013.

³⁵ Centre de conseil aux étudiants Berne / Thoue (janvier 2013), Centre de conseil aux étudiants Fribourg: Job Info 2013 (février 2013), Association d'étudiant-e-s de l'Université de Berne (novembre 2013)

personnes se sont chargées des préparatifs et du suivi, ont assuré la coordination et ont diffusé des informations sur le système universitaire suisse au stand suisse commun.

3.11. Fondation suisse

La Fondation suisse permet aux étudiants, doctorants et chercheurs de nationalité suisse ou titulaires d'un permis C de résider à la Cité internationale universitaire de Paris pour une durée d'un semestre ou d'une année. Elle dispose de 36 places à l'année. Sur mandat du SEFRI, la CRUS assume le secrétariat de la Commission de sélection de la Fondation suisse.

Activités et résultats

En 2013, la CRUS a reçu 50 dossiers de candidature pour un séjour durant l'année académique 2013/14. La Commission de sélection, présidée par Gilberte Isler, Université de Lausanne, et composée de représentants des universités, des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques et des étudiants, s'est réunie le 25 juin. À cette occasion, elle a évalué les dossiers et a admis 19 candidats pour un **séjour** au semestre d'automne, quatre pour un séjour au semestre de printemps et 18 pour l'année complète.

Organisation et gestion

Le secrétariat général de la CRUS assume le secrétariat de la Commission de sélection.

4. Administration et financement

4.1. Administration

Après la fondation, le 21 novembre 2012, de l'association swissuniversities par les trois conférences des recteurs – la CRUS, la KFH et la COHEP – en vue de leur fusion en 2015, le secrétaire général précédent de la CRUS s'est retiré et a repris la gestion de swissuniversities à titre de premier secrétaire général. Le Bureau de la CRUS et le Bureau de swissuniversities ont réglé la répartition des travaux ainsi que les compétences correspondantes dans un contrat du 17 janvier prévoyant que la CRUS, en qualité de membre fondateur de l'association swissuniversities, charge son propre secrétariat général d'assumer le volet administratif du secrétariat général de swissuniversities pendant la période de transition durant jusqu'à l'entrée en vigueur de la LEHE.

En 2013, le secrétaire général de swissuniversities restait également responsable, sur mandat de la CRUS, de la direction de l'administration commune et notamment du financement, du budget et des comptes commentés par centre de coût de la CRUS pour 2012 et 2013. Il a aussi continué d'assurer ses tâches et ses responsabilités précédentes pour l'équipe entière aux niveaux de la direction, du développement et de l'administration du personnel. Et il a poursuivi le processus, entamé fin 2012, de révision de l'ensemble des descriptions de poste ainsi que les études et les entretiens de convention d'objectifs avec tous les membres du personnel, ceci en parallèle et en collaboration avec le secrétaire général de la CRUS. Jusqu'à sa retraite, fin avril 2014, il se chargera également, dans le cadre du projet de système de classement et d'archivage en cours depuis 2011, de l'examen et de la mise à jour des dossiers de la CRUS des années 2001 à 2012 concernant son domaine de compétence ainsi que de la préparation et de l'achèvement de leur archivage.

Pour l'administration centrale, la gestion à délimiter clairement mais tout de même commune des deux secrétariats généraux a constitué un défi de plus en plus délicat: un mandant séparé a dû être défini dans la comptabilité pour la tenue des comptes et le relevé détaillé de toutes les recettes et dépenses de l'association, y compris les charges de personnel et de matériel en partie facturées par la CRUS. Pour la période de transition 2013/14, les centres de coût existants de la CRUS ont été repris dans la comptabilité séparée de l'association swissuniversities et de nouveaux centres de coût ont été créés, selon le même système sous-jacent, pour rendre les financements croisés transparents et visibles en permanence. En octobre et décembre 2013, dans le cadre d'une révision intermédiaire, le Contrôle fédéral des finances a examiné le fonctionnement et confirmé l'adéquation de ces solutions de transition pragmatiques et notamment des interfaces et délimitations entre les comptabilités de la CRUS et de swissuniversities.

En 2013, toute l'administration du personnel et des salaires a été dirigée par la CRUS, car seules des parts d'EPT du secrétaire général et de quelques autres personnes pouvaient déjà être imputées et facturées à swissuniversities. Dans la gestion du personnel, de premiers travaux préparatoires auraient dû être entamés en vue du transfert de tous les emplois dans la future organisation commune par le biais d'un mandat externe, mais cela n'a pas vraiment été possible pendant l'année sous revue car les conditions-cadres du règlement du personnel qui doit être édicté par le Conseil des hautes écoles n'étaient pas encore suffisamment prévisibles.

Au niveau des travaux en cours et du soutien de nouveaux projets (notamment un nouveau système intégré de base de données d'adresses approprié également pour swissuniversities), le responsable de l'informatique et du controlling a eu fort à faire, au cours du dernier trimestre, pour maîtriser des enquêtes et des évaluations techniques et financières complexes relatives à la décision portant sur les futurs locaux de swissuniversities. Peu avant la fin de l'année, un contrat préliminaire a pu être conclu pour trois étages de l'immeuble de l'Effingerstrasse 15.

Le secrétaire général précédent et la responsable du personnel et de la comptabilité ont poursuivi le transfert de connaissances et la remise d'autres compétences et de fonctions de contrôle, dans la comptabilité comme dans la gestion du personnel, de sorte que, dès janvier 2014, la nouvelle secrétaire générale de swissuniversities a été largement délestée des tâches opérationnelles et a ainsi pu se concentrer sur ses fonctions dirigeantes. Bien que les responsables de l'administration centrale aient pu être assistés efficacement en cours d'année par des emplois partiels supplémentaires, il s'est avéré que la conduite en parallèle de l'administration CRUS / swissuniversities et des travaux de conception et de mise en place requiert une consolidation précoce des processus administratifs au sein du futur secrétariat général et une répartition entre

trois fonctions de direction: la responsable de la division Comptabilité et personnel a déjà également pris en charge le domaine des infrastructures au cours du deuxième semestre, et ces fonctions lui ont été attribuées également – tant à elle, pour les finances et les infrastructures, qu'au responsable de la division Informatique et controlling – au sein de la future organisation dans le cadre de la Conférence des recteurs de swissuniversities. Depuis le printemps 2014, la comptabilité du personnel fait partie des tâches de la nouvelle division Personnel, pour la direction de laquelle un poste à temps partiel a été mis au concours en fin d'année.

4.2. Financement

Le 17 janvier, le Plénum de la CRUS a pris acte approbativement des budgets complémentaires des centres de coût 2013 pour la CRUS et l'association swissuniversities et en a approuvé la partie concernant la CRUS. Elle a ainsi également approuvé le financement croisé des tâches déjà confiées à l'association swissuniversities par des parts correspondantes des cotisations de ses membres. En novembre et décembre 2013, le Plénum de la CRUS et le Bureau de swissuniversities ont ensuite validé de la même manière les budgets complémentaires pour 2014.

Les clôtures des comptes de la CRUS et de swissuniversities se sont révélées particulièrement laborieuses, car un très grand nombre de financements croisés et de refacturations doivent y figurer de manière transparente, et différents problèmes de transfert devaient encore être résolus dans le cadre de la révision. Le bilan et le compte de résultat 2013 de la CRUS du 7 mars 2014 (avec le rapport de révision du Contrôle fédéral des finances) ainsi que les comptes commentés des centres de coût ont été approuvés par le Plénum de la CRUS le 13 mars 2014.

Les activités de la CRUS et de son secrétariat général en 2013 ont été financées comme suit, selon les documents susmentionnés (présentation simplifiée sans crédits à la gestion fiduciaire, en CHF):

984 136	(12,6%)	Cotisations des universités
658 750	(8,5%)	Financement des tâches déléguées par la Confédération selon la LAU
658 750	(8,5%)	Financement des tâches déléguées par les cantons universitaires selon la LAU
871 250	(11,2%)	Financement de mandats par le SEFRI
434 000	(5,6%)	Financement de mandats par la DDC (Sciex-NMS ^{ch})
1 575 142	(20,2%)	Contributions liées à des projets de la Confédération pour les directions de programme
156 250	(2,0%)	Cofinancement du Domaine des EPF pour les directions de programme
631 813	(8,1%)	Frais de participation AMS
265 005	(3,4%)	Divers produits (extraordinaires) et produits d'intérêts
1 480 984	(19,0%)	Report des crédits de 2012
76 046	(1,0%)	Financement sur provisions liées

Le produit global 2013 est mis en regard des postes de charges suivants (également simplifiés et agrégés, donc sans versements de crédits en gestion fiduciaire, en CHF):

3 572 412	(47,4%)	Charges de personnel
213 039	(2,8%)	Charges de locaux
534 015	(7,1%)	Charges administratives (y c. informatique, déplacements, etc.)
1 226 093	(16,3%)	Prestations de services de tiers

204 618	(2,7%)	Contributions des fonds propres de la CRUS à swissuniversities
141 779	(1,9%)	Participation à des projets de tiers
45 376	(0,6%)	Diverses charges (notamment extraordinaires)
218 217	(2,9%)	Remboursements (fonds restants de mandats/programmes)
995 444	(13,2%)	Report de crédits à l'année 2014
393 050	(5,2%)	Provisions liées

En 2013, la CRUS disposait de fonds sous gestion fiduciaire (y compris un report de crédit de fonds de cotutelles de 2012) de 18 001 334 francs. Sur ce total, 15 610 540 francs ont été versés à des institutions responsables de projets, et 2 603 336 francs ont été reportés sur l'année 2014.

Annexes

A1 Composition et organisation

Composition des organes de la CRUS (annexe au chapitre 2)

A – 2.1 Plénum

- Prof. Dr. Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (**président** de la CRUS)
- Prof. Dr. Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne / Prof. Dr. Philippe Gillet, président ad interim à partir du 1^{er} août
- Prof. Dr. Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr. Thomas Bieger, recteur de l'Université de St. Gall
- Prof. Dr. Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr. Andreas Fischer, recteur de l'Université de Zurich / Prof. Dr. Otfried Jarren, recteur ad interim à partir de novembre
- Prof. Dr. Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr. Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr. Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Prof. Dr. Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Prof. Dr. Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr. Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

Gestion: Dr. Raymond Werlen, secrétaire général et Dr. Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement

Secrétariat: Lara-Margaux Ray

Newsletter CRUS, coordination: Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

A – 2.2 Bureau

- Prof. Dr. Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle (président de la CRUS)
- Prof. Dr. Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (vice-président de la CRUS)
- Prof. Dr. Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich (vice-président de la CRUS)

Gestion: Dr. Raymond Werlen, secrétaire général et Dr. Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement

Secrétariat: Lara-Margaux Ray

A – 2.3 Délégation Enseignement

- Prof. Dr. Andreas Fischer, recteur de l'Université de Zurich (**co-présidence**)
- Prof. Dr. Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg (**co-présidence**)
- Prof. Dr. Danielle Chaperon, vice-rectrice de l'Université de Lausanne
- Prof. Dr. Thomas Hunkeler, vice-recteur de l'Université de Fribourg
- Dr. Thomas Hildbrand, Université de Zurich
- Dr. Jennifer Jermann, Université de Berne
- Dr. Jan Metzger, Université de St. Gall
- Dr. Christoph Niedermann, ETH Zurich
- Dr. Amrita Zahir, Université de Bâle
- Albino Zraggen, Università della Svizzera italiana
- Mélanie Glayre, UNES / Université de Lausanne
- Manuela Hugentobler, UNES / Université de Berne
- Julian Renninger, UNES / Université de Zurich

Gestion: Dr. Sabine Felder, responsable de la Coordination Enseignement et Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

Coordination Enseignement (Secrétariat général de la CRUS)

Dr. Sabine Felder, responsable

Cornelia Galliker, collaboratrice scientifique

Vincenzo Ribì, collaborateur scientifique

Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

A – 2.4 Délégation Recherche

- Prof. Dr. Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana (**présidence**)
- Prof. Dr. Patrick Aebischer, président de l'EPF Lausanne / Prof. Dr. Philippe Gillet, président ad interim à partir du 1^{er} août
- Prof. Dr. Ralph Eichler, président de l'ETH Zurich
- Prof. Dr. Paul Richli, recteur de l'université de Lucerne
- Prof. Dr. Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr. Astrid Epiney, présidente du Conseil suisse de la science et de la technologie CSST
- Dr. Daniel Höchli, directeur du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Dr. Albin Reichlin, directeur de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Orientale (FHO) (jusqu'au 14 mars), Dr. Jakob Limacher, directeur de la Haute Ecole Spécialisée Kalaidos (à partir du 16 mai), représentants de la Conférence des Recteurs de Hautes Ecoles Spécialisées (KFH)

Gestion: Dr. Raymond Werlen, secrétaire général et Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 2.5 Délégation Qualité

- Prof. Dr. Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel (**présidence**)
- Prof. Dr. Thomas Bieger, recteur de l'Université de St. Gall
- Prof. Dr. Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne / président du réseau qualité
- Prof. Dr. Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr. Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg

Siègent en plus dans la **Délégation Qualité élargie**:

- Dr. Sybille Hinze, Institut für Forschungsinformation und Qualitätssicherung (iFQ)
- Prof. Dr. Catherine Paradeise, Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS)

Gestion: Dr. Raymond Werlen, secrétaire général et Jaromir Bregy, collaborateur scientifique (à partir d'octobre)

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 2.6 Commission pour la Planification et la Coordination (CPC-CRUS)

- Prof. Dr. Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne (**présidence**)
- Prof. Dr. Alex Eberle, vice-recteur de l'Université de Bâle (jusqu'au 4 juin)
- Prof. Dr. Yves Flückiger, vice-recteur de l'Université de Genève
- Prof. Dr. David Gugerli, président de la commission stratégique de l'ETH Zurich
- Prof. Dr. Titus Jenny, vice-recteur de l'Université de Fribourg
- Prof. Dr. Jacques Lanarès, vice-recteur de l'Université de Lausanne
- Prof. Dr. Ulrike Landfester, vice-rectrice de l'Université de St. Gall
- Prof. Dr. Piero Martinoli, président de l'Università della Svizzera italiana
- Prof. Dr. Francis-Luc Perret, vice-président de l'EPF Lausanne (jusqu'au 4 juin)

- Prof. Dr. Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel
- Prof. Dr. Paul Richli, recteur de l'Université de Lucerne
- Dr. André Schneider, vice-président de l'EPF Lausanne (à partir du 19 septembre)
- Dipl. Ing. Stefan Schnyder, directeur finances, personnel et infrastructures, Université de Zurich
- Prof. Dr. Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
- Christoph Tschumi, directeur administratif de l'Université de Bâle (à partir du 19 septembre)

Gestion: Dr. Raymond Werlen, secrétaire général et Ariane Studer, collaboratrice scientifique

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 2.7 Commission d'Admission et d'Equivalences (CAE)

- Carine Rüssmann, Université de Lausanne (**présidence**)
- Juliane Abbrederis, Université de St. Gall
- Muriel Brunner, Université de Neuchâtel
- Mireille Chanson, Université de Genève
- Lore Gautschi Anliker, Université de Berne
- Anja Gruber-Thum, Université de Fribourg
- Nele Hackländer, Université de Bâle
- Claudia Hiestand, Université de Zurich
- Cedric Junillon, EPF Lausanne
- Gisèle Nodiroli, Università della Svizzera italiana
- Gabrielle Rollé, ETH Zurich
- Werner Wobmann, Université de Lucerne

Gestion: Christine Gehrig, responsable du Swiss ENIC et Eva Grob, collaboratrice scientifique

A – 2.8 ECUS

- Prof. Dr. Jean Kaempfer, Université de Lausanne (**présidence**)
- Prof. Dr. Heinrich Bortis, Université de Fribourg
- Dr. Xavier Chillier, Université de Genève
- Vincenzo di Stefano, Université de Lucerne
- Lore Gautschi Anliker, Université de Berne
- Prof. Dr. Elvira Glaser, Université de Zurich
- Prof. Dr. Alain Kamber, Université de Neuchâtel
- Rolf Maurer, Gymnasium Neufeld Bern
- Dr. Jan Metzger, Université de St. Gall
- Dr. Marc W. Meyer, Kantonsschule Seetal
- Philippe Robert, Lycée Denis-de-Rougemont
- Prof. Dr. Heiko Schuldt, Université de Bâle
- Matthias Wider, Collège St-Michel Fribourg
- Albino Zraggen, Università della Svizzera italiana

Beobachter:

- Anja Gruber-Thum, Université de Fribourg / CAE
- Thomas Schwaller, Commission suisse de maturité

Gestion: Christine Gehrig, responsable du Swiss ENIC

A – 2.9 Conférence pour la Médecine universitaire (CMU)

- Prof. Dr. Andreas Fischer, recteur de l'Université de Zurich (**présidence**)
 - Prof. Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne
 - Prof. Dr. Antonio Loprieno, recteur de l'Université de Bâle
 - Prof. Dr. Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne
 - Prof. Dr. Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'Université de Genève
 - Prof. Dr. Guido Vergauwen, recteur de l'Université de Fribourg
 - Prof. Dr. Christoph Beglinger, doyen de la faculté de médecine, Université de Bâle
 - Prof. Dr. Henri Bounameaux, doyen de la faculté de médecine, Université de Genève
 - Prof. Dr. Béatrice Desvergne, doyenne de la faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne
 - Prof. Dr. Klaus W. Grätz, doyen de la faculté de médecine, Université de Zurich
 - Prof. Dr. Peter Egli, doyen de la faculté de médecine, Université de Berne
 - Dr. Urs Birchler, président de la direction, Inselspital, Berne
 - Dr. Werner Kübler, directeur, Universitätsspital Basel
 - Bernard Gruson (jusqu'au 31 mai) / Bertrand Levrat (à partir du 1^{er} juin), directeur général, Hôpitaux Universitaires de Genève
 - Prof. Dr. Pierre-François Leyvraz, directeur général, Hospices-CHUV, Lausanne
 - Rita Ziegler, présidente de la direction, Universitätsspital Zürich
 - Prof. Dr. Rainer Weber, président de la commission interfacultaire médicale suisse (CIMS)
- Invité permanent:
- Dr. Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

Gestion: Kurt Wechsler (jusqu'au 31 juillet) / Jaromir Bregy, responsable Inscription aux études en médecine (à partir du 1^{er} août)

Secrétariat: Christine Winzenried

Organisation des programmes, mandats et tâches (annexe au chapitre 3)

A – 3.1 Programme CUS P-1 „programmes doctoraux“ (2013-2016)

Direction de programme

Dr. Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

Coordination de programme (secrétariat général de la CRUS)

Noëmi Eglin-Chappuis, collaboratrice scientifique

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 3.2 Programme CUS P-2 „Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde“ (2013-2016)

Comité de pilotage

- Prof. Dr. Martin Täuber, recteur de l'Université de Berne (**président**)
- Prof. Dr. Susanna Bliggenstorfer, Zentralbibliothek Zürich / CBU
- Prof. Dr. Roman Boutellier, ETH Zurich
- Dr. Alain Jacot-Descombes, Université de Genève / ASIUS
- Martin Kasser (HES-SO, KFH)
- Prof. Dr. Alex Eberle, vice-recteur de l'Université de Bâle (jusqu'au 31 juillet) / Prof. Dr. Christian Tschudin, Université de Bâle (à partir du 1^{er} août).

Direction de programme

- Roland Dietlicher, ETH Zurich, directeur du programme (en fonction depuis mars 2013)

- Gabi Schneider, Universitätsbibliothek Basel, directrice suppléante du programme (en fonction depuis mars 2013)
- Martin Walder, CRUS, chef de projet (depuis octobre)

Gestion (secrétariat général de la CRUS)

Dr. Raymond Werlen, secrétaire général

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 3.3 Programme CUS P-3 „Performances de la recherche en sciences humaines et sociales“ (2013-2016)

Direction de programme

Délégation Qualité sous la présidence de la rectrice Prof. Dr. Martine Rahier

Coordination de programme (secrétariat général de la CRUS)

Dr. Raymond Werlen, secrétaire général, et Jaromir Bregy, collaborateur scientifique (depuis octobre)

Secrétariat: Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (à partir du 1^{er} octobre)

A – 3.4 Programme CUS P-4 „Egalité des chances / Etudes Genre“ (2013-2016)

Directions de programme

Présidence

- Prof. Dr. Doris Wastl-Walter, Université de Berne (**présidente** du programme P-4)
- Prof. Dr. Yves Flückiger, Université de Genève (directrice du sous-programme Egalité des chances)
- Prof. Dr. Andrea Maihofer, Université de Bâle (directrice du sous-programme Etudes Genre)

Direction du sous-programme Egalité des chances

- Prof. Dr. Thomas Geiser, Université de St. Gall
- Prof. Dr. Nicky LeFeuvre, Université de Lausanne
- Brigitte Mantilleri, Université de Genève, présidente de la CODEFUHES
- Helen Füger, Université de Fribourg, CODEFUHES
- Dr. Elisabeth Maurer, Université de Zurich, CODEFUHES
- Maya Widmer, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Ulla Jahn, Conseil des EPF, Irene Rehmann & Yvonne Jänchen, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI (invitées)

Direction du sous-programme Etudes Genre

- Prof. Dr. Brigitte Schnegg, Université de Berne (suppléante)
- Prof. Dr. em. Catherine Bosshart-Pflugger, Université de Fribourg
- Prof. Dr. Valérie Cossy, Université de Lausanne
- Prof. Dr. Thomas Späth, Université de Berne
- Responsables des sous-projets dans les institutions participantes: Dr. Christa Binswanger (Université de St. Gall), Prof. Dr. Monica Budowski (Université de Fribourg), Prof. Dr. Janine Dahinden, (Université de Neuchâtel), Prof. Dr. Bettina Dennerlein (Université de Zurich), Prof. Dr. Delphine Gardey (Université de Genève), Dr. Fenneke Reysoo / Prof. Dr. Elisabeth Prügel (IHEID), Prof. Dr. Patricia Roux / Prof. Dr. Nicky LeFeuvre (Université de Lausanne), Elijah Strub (Université de Berne)

Coordination du programme P-4 et du sous-programme Egalité des chances (secrétariat général de la CRUS)

Dr. Gabriela Obexer-Ruff, coordinatrice du programme

Secrétariat: Catherin Vézy

Coordination du sous-programme Etudes genre

PD Dr. Katrin Meyer et Sophie Bürgi, Université de Bâle

A – 3.5 Sciex-NMS^{ch}

Comité de pilotage

- Prof. Dr. Guido Vergauwen, recteur de l'Universität Freiburg (**président**)
- Prof. Dr. Louis Schlapbach, Domaine des EPF (vice-président)
- Dr. Ulrich Stürzinger, chef de la Division Nouveaux Pays Membres de l'UE, Direction du développement et de la coopération DDC (vice-président)
- Prof. Dr. Kathrin Altwegg, Université de Berne
- Prof. Dr. Greta Patzke, Université de Zurich
- Dr. Evelyne Glättli, cheffe suppléante de la division Coopération internationale, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Dr. Pascal Walther, division Programmes, Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique FNS
- Dr. Olivier Brighenti, chef de l'unité Bourses internationales, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Sonja Merwar, Coopération bilatérale de recherche, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Dr. Anne Crausaz, secrétariat général, Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses KFH
- Invité permanent: Markus Dürst, Programme Manager, chef suppléant de la division Nouveaux Pays Membres de l'UE, Direction du développement et de la coopération DDC

Sciex Programme Management (secrétariat général CRUS)

Aude Pacton, Programme Manager

Daniela Andres (jusqu'au 30 septembre) / Marc Meyer (à partir du 15 octobre), Project Fund Administrator

Vincenzo Ribi, collaborateur scientifique

Katja Calderaro, collaboratrice administrative

A – 3.6 Bourses d'Etat pour les études à l'étranger

Sélection des candidatures pour les bourses d'Etat chinoises:

- Prof. Dr. Nicolas Zufferey, Unité des études chinoises, Université de Genève
- Prof. Dr. Wolfgang Behr, Ostasiatisches Seminar, Université de Zurich
- Christine Kyburz, service des bourses, CRUS

Interviews pour la pré-sélection des candidatures pour les bourses d'Etat japonaises:

- Dr. Mitsunori Ogasawara, attaché culturel de l'ambassade du Japon, Berne
- Aaron Egolf, Sektion für Bildung, Wissenschaft und Raumfahrt, EDA
- Christine Kyburz, service des bourses, CRUS

Comité des experts Fulbright:

- Alexander Daniels, attaché de presse et de culture de l'ambassade des Etats-Unis, Berne
- Gaby Bloem, Senior Public Affairs Specialist, ambassade des Etats-Unis, Berne
- Prof. Dr. Christoph Holliger, responsable des affaires internationales, Hochschule für Technik, Fachhochschule Nordwestschweiz
- Prof. Dr. Peter J. Schneemann, directeur, Institut für Kunstgeschichte, Université de Berne
- Dr. Olivier Brighenti, directeur du secrétariat de la CFBE, Secrétariat d'Etat à l'éducation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
- Dr. Thomas Heinis, EPF Lausanne, ancien boursier Fulbright
- Liliane Järmann, service des bourses, CRUS

Stipendiendienst (secrétariat général de la CRUS)

Liliane Järmann, collaboratrice scientifique

Christine Kyburz, collaboratrice scientifique

A – 3.7 Cotutelles de thèse

Expertenkomitee

- Prof. Dr. René Bloch, Université de Berne
- Prof. Dr. Thomas Hunkeler, vice-recteur de l'Université de Fribourg
- Prof. Dr. Philippe Terrier, Université de Neuchâtel

Gestion (secrétariat général de la CRUS)

Noëmi Eglin-Chappuis, responsable du programme

Brigitte Stettler (jusqu'au 31 juillet) / Caroline Fischer (depuis le 1^{er} octobre), administration du programme

A – 3.9 Swiss ENIC-NARIC

(secrétariat général de CRUS)

Christine Gehrig, responsable

Eva Grob, collaboratrice scientifique

Carole Bourret, collaboratrice administrative

Silja Rast, collaboratrice administrative

A – 3.9 Inscription aux études en médecine

(secrétariat général de CRUS)

Kurt Wechsler (jusqu'au 31 juillet) / Jaromir Bregy (à partir du 1^{er} août), responsable

Christine Winzenried, collaboratrice administrative

Joelle Hodler, collaboratrice administrative

Silja Rast, collaboratrice administrative

A – 3.10 Information et documentation

(secrétariat général de CRUS)

Leander Amherd, responsable

Tiziana Tafani, collaboratrice administrative

Marco Lüthi, secrétariat

A – 3.11 Fondation Suisse

Pour les représentants de la CRUS dans la commission de sélection, voir l'annexe 3 (représentations dans des organes externes)

Secrétariat (secrétariat général de la CRUS): Fabien Thétaz, collaborateur scientifique

Administration et finances (annexe au chapitre 4)

A– 4.1 Administration

Dr. Mathias Stauffacher, directeur de l'administration commune CRUS / swissuniversities

Karin Hotti, responsable du ressort finances / ressources humaines / infrastructures

Dietrich Lindemann, responsable du ressort informatique / controlling

Seline Meister, collaboratrice, informatique (depuis le 1^{er} octobre)

Lara-Margaux Ray, assistante de projet, ressources humaines

Doris Sommer, collaboratrice, comptabilité et infrastructures

Raphael Stoll, collaborateur, comptabilité

A2 Délégués de la CRUS

En 2013, les délégués suivants étaient mandatés:

pour le domaine de **l'infrastructure scientifique** (informatique / bibliothèques)

– recteur Prof. Dr. Martin Täuber

pour le domaine de la **formation continue**

– recteur Prof. Dr. Thomas Bieger

pour le domaine **e-Learning**

– recteur Prof. Dr. Andreas Fischer

pour la **collaboration avec le domaine des gymnases et la CDGS**

– recteur Prof. Dr. Andreas Fischer

pour la **collaboration entre les universités et l'armée**

– recteur Prof. Dr. Thomas Bieger

pour la **collaboration avec l'Office Fédéral de la Statistique (OFS)**

– Dr. Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

pour les **bourses d'échange (y compris les cotuelles de thèse)**

– recteur Prof. Dr. Guido Vergauwen

pour le **programme Sciex-NMS^{ch}** (président du Steering Committee)

– recteur Prof. Dr. Guido Vergauwen

pour les **affaires internationales en général**

– recteur Prof. Dr. Jean-Dominique Vassalli

pour les **questions liées aux droits d'auteurs**

– Prof. Dr. Ivan Cherpillod (Université de Lausanne)

A3 Représentations dans des organes externes

En 2013, la CRUS était représentée comme suit dans divers organes externes:

dans le bureau de l'association **swissuniversities**

- le président de la CRUS (ex officio)
- président Prof. Dr. Ralph Eichler
- le secrétaire général de la CRUS (ex officio)

Fondations

dans le conseil de fondation et dans le comité du conseil de fondation du **Fonds National Suisse (FNS)**

- rectrice Prof. Dr. Martine Rahier

dans le conseil de fondation **SWITCH**

- Dr. Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

in der **Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS)**

- Prof. Dr. Margrit Stamm, Université de Fribourg
- recteur Prof. Dr. Andreas Fischer, Université de Zurich
- Prof. Dr. Hanspeter Kriesi, Université de Zurich

dans le conseil de fondation des **bourses politique et science**

- recteur Prof. Dr. Paul Richli, Université de Lucerne

dans la **Fondation suisse** à Paris

- Gilberte Isler, Université de Lausanne (présidente)
- Prof. Dr. Bénédicte Vauthier, Université de Berne

Commissions

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Allemagne**

- Christine Gehrig, CRUS
- Carine Rüssmann, Université de Lausanne / présidente de la CAE

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec la France (Accord de Nice)**

- recteur Prof. Dr. Dominique Arlettaz
- Dr. Raymond Werlen, secrétaire général de la CRUS

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Autriche**

- Christine Gehrig, CRUS
- Carine Rüssmann, Université de Lausanne / présidente de la CAE

dans la commission d'experts pour **l'accord d'équivalence avec l'Italie**

- président Prof. Dr. Piero Martinoli

dans la **Commission fédérale des bourses pour les étudiants étrangers (CFBE)**

- Liliane Järmann, CRUS

dans la **Commission suisse de maturité**

- Christine Gehrig, CRUS

dans la **Commission égalité des chances de la KFH**

- Dr. Gabriela Obexer-Ruff, CRUS (invitée)

dans l'organe consultatif du **programme fédéral égalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées (2013-2016)**

– Dr. Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

Conférences

dans la **Conférence universitaire CUS** et sa présidence

– recteur Prof. Dr. Antonio Loprieno, président de la CRUS (membre avec voie consultative)

dans la **Conférence des déléguées à l'égalité auprès des Universités et hautes écoles suisses (CODEFUHES)**

– Dr. Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

dans la **Conférence suisse de coordination TIC et formation (CCTF)**

– Fabien Thétaz, CRUS

Réseaux et associations

dans le **réseau ENIC des centres européens d'information sur les questions de reconnaissances**

– Christine Gehrig, CRUS

– Eva Grob, CRUS

Dans l'association des écoles suisses à l'étranger **educationsuisse** (qui a fusionné fin 2013 avec l'association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger AJAS)

– Leander Amherd, CRUS

vis-à-vis de l'**Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU)**

– Leander Amherd, CRUS

dans les **associations professionnelles suisses pour l'information et la documentation**

– Leander Amherd, CRUS

dans l'**ERA-NET GENDER**

– Dr. Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

Groupes de travail

dans la **Working Group on Structural Reforms**, BFUG

– Eva Grob, CRUS

dans le **groupe de travail du SEFRI pour la mise en oeuvre des accords bilatéraux avec l'UE**

– Christine Gehrig, CRUS

dans le **groupe de travail Gender & Wissenschaftspolitik**

– Dr. Gabriela Obexer-Ruff, CRUS

dans la **Educational Technology Working Group**, eduhub

– Aude Pacton, CRUS

A4 Participation à des auditions

Audition sur le message relatif à la recherche énergétique coordonnée suisse, CSEC-N du 31 janvier

- président Prof. Dr. Piero Martinoli
- Noëmi Eglin-Chappuis, CRUS

Assemblée générale du réseau FUTURE du 22 mai

- recteur Prof. Dr. Antonio Loprieno, président de la CRUS

Audition sur la loi sur la formation continue, groupe PS suisse, 11 juin

- Dr. Sabine Felder, CRUS

Audition sur la loi sur la formation continue, CSEC-N du 27 juin (participation dans le cadre de et avec d'autres représentations de swissuniversities)

- recteur Prof. Dr. Martin Täuber
- Dr. Sabine Felder, CRUS

Audition sur l'initiative sur les bourses d'études, CSEC-N du 11 octobre (participation dans le cadre de et avec d'autres représentations de swissuniversities)

- recteur Prof. Dr. Andreas Fischer
- Dr. Sabine Felder, CRUS

A5 Publications de la CRUS

Prises de position

Politique de promotion de la relève. Position adoptée par le bureau de la CRUS le 12 avril 2013 (non-publié).

Stellungnahme der Delegation Forschung der CRUS zur Änderung des Gentechnikgesetzes und der Koexistenzverordnung zuhanden BAFU und Bundesamt für Landwirtschaft, 16. Mai 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29364>.

Stellungnahme der Delegation Forschung der CRUS zur Totalrevision der Forschungs- und Innovationsförderungsverordnung V-FIFG zuhanden SBFI, 29. Juli 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28877>.

Stellungnahme der CRUS über die Änderung der Verordnung über die Krankenversicherung (KVV SR 832.102), 23. September 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28951>.

Autres publications

Enseignement et offres d'études

Checklist employabilité dans le développement curriculaire, Coordination Enseignement de la CRUS (éd.), mai 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28802>, disponible en allemand et en français.

Pratique d'admission lors du passage bachelor – master dans la même branche d'études. Enquête 2012 auprès des universités suisses, Coordination Enseignement de la CRUS (éd.), mai 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28818>, résumé en allemand et en français, rapport en français uniquement.

Flexibilisation – Principes pour les études à temps partiel, adoptés par la CRUS le 5 juillet 2013, Coordination Enseignement de la CRUS (éd.), <http://www.crus.ch/dms.php?id=28919>, disponible en allemand et en français.

Mise en oeuvre du nqf.ch-HS dans les universités suisses – projet pilote pour le développement de descripteurs spécifiques en biologie, histoire et informatique, Coordination Enseignement de la CRUS (éd.), <http://www.crus.ch/dms.php?id=28994>, disponible en allemand et en français.

Studying in Switzerland: Universities 2013, CRUS (Hrsg.), avril 2013.

Recherche, relève et qualité

Principes de la CRUS concernant l'expérimentation animale, 17 janvier 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28543>, disponible en allemand, français et anglais.

Organization of Laboratory Rodent Facilities in Switzerland: Analysis and recommendations. Report prepared for the State Secretariat for Education, Research and Innovation, Dr. Marcel Gyger, Center of PhenoGenomics EPF Lausanne in collaboration with the CRUS Working Group, 3 may 2013 (non publié).

Universités privées. Document de réflexion préparé par la Délégation Qualité (document de travail / non publié).

Programme CUS P-2, Information scientifique: accès, traitement et sauvegarde, Bases de la stratégie, 31.7.2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28921>, disponible en allemand, français et anglais.

Projet de coopération et d'innovation 2008-2011/2012, Mesurer les performances de la recherche (PCI B-05), Rapport final, Version du 25 octobre 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29007>.

Portraits of Sciex Fellows N° 4 und 5, www.sciex.ch/sciex-granted-projects.

Sciex NMS^{ch} Flashback 2009-2013, Sciex (Hrsg.), www.crus.ch/dms.php?id=28938.

Egalité des chances

Couples à double carrière dans les universités suisses: Evaluation de la 3ème phase du programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités suisses (2008-2011/12), Dubach Philipp et al., CRUS (éd.), août 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=28923>, disponible en allemand, français et anglais.

Werdegänge ehemaliger Mentees, Schlussbericht Dubach Philipp, Iris Graf & Heidi Stutz, Dezember 2013, <http://www.crus.ch/dms.php?id=29110>, disponible en allemand seulement, résumé en français et en allemand.

Bien démarrer sa thèse: guide pour doctorant-e-s, 2013 (version actuelle sous <https://www2.unine.ch/cms/site/releve/op/preview/lang/en/pid/24513>), disponible en allemand, français et anglais.

Au-delà du doctorat: guide pour doctorant-e-s avancé-e-s et post-doctorant-e-s, 2013 (version actuelle sous <https://www2.unine.ch/cms/site/releve/op/preview/lang/en/pid/24513>), disponible en allemand, français et anglais.

Fassa Recrosio, Farinaz, & Mathias Studer, analyse des co-publications CRUS-OFS 2009 et 2011 (non-publié).

Recensement des nouveaux professeur-e-s 2012/13, CRUS (éd.), disponible (en format électronique) à l'adresse <http://www.crus.ch/information-programmes/egalite-des-chances-etudes-genre-programme-cus-p-4/professeur-e-s-module-1.html?L=1>.

A6 Abréviations

AAA/SWITCH	Accounting, Auditing, Assurance. Projet d'innovation et de coopération piloté par SWITCH
AMS	Test d'aptitudes pour les études de médecine
ASIUS	Association Services Informatiques Universitaires Suisses
ASOU	Association Suisse pour l'Orientation Universitaire
BFUG	Bologna Follow-up Group
CAE-CRUS	Commission d'Admission et d'Equivalences de la CRUS
CBU	Conférence des bibliothèques universitaires suisses
CDGS	Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFBE	Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers
CMU	Conférence pour la Médecine universitaire
CODEFUHES	Conférence des déléguées à l'égalité auprès des Universités et hautes écoles suisses
COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs de hautes écoles pédagogiques
CPC-CRUS	Commission pour la Planficipation et la Coordination
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités Suisses
CSEC-E	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
CSEC-N	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil National
CSST (CSSI)	Conseil suisse de la science et de la technologie (aujourd'hui: Conseil suisse de la science et de l'innovation)
CTI	Comission pour la technologie et l'innovation
CUS	Conférence universitaire suisse
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EAIE	European Association for International Education
ECUS	Examens Complémentaires des Universités Suisses
EMPA	Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche
ENIC	European Network of National Information Centres on Academic Recognition and Mobility
EPF	Ecole polytechnique fédérale
EPT	équivalent plein temps
FNS	Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
FORS	Centre de compétences national pour les sciences sociales
FRI	Formation, recherche et innovation
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
KFH	Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des hautes écoles
LEHE	Loi sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
MOOC	Massive Open Online Courses

NAFSA	Association of international Educators
NARIC	National Academic Recognition Information Centres
nqf.ch-HS	Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses
O-LERI	Ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation
OAQ	Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses
OFEV	Office fédéral de l'environnement OFEV
OFS	Office Fédéral de la Statistique
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
TPC	Sous-programme Egalité des <i>Chances</i> (P-4)
TPG	Sous-programme Etudes genre (P-4)
UE	Union européenne
UK	United Kingdom
UNES	Union des étudiant-e-s de Suisse

